SOMMAIRE

Mgr R. VANCOTTEM 347
Homélie du jour de son intronisation

COMMUNICATIONS OFFICIELLES 350
Confirmations - A l'agenda de Mgr P. Warin - Intentions prière - Nominations - Fabriques d'église (Fondation et tarif) - prêtres défunts.

SÉMINAIRE - DIACONAT VIE CONSACRÉE 362

- Séminaire : rentrée, cours et nouvelle organisation.
- Diaconat : formation de base.
- Vie consacrée : Sœurs de Saint-Augustin du Dahomey et Frère Mutien-Marie.

PASTORALES ET SERVICES 367
Œcuménisme - Pastorale des Jeunes - Missio - CDD (catéchèse) - Terre de sens.

SERVICES ÉVÊCHÉ : OFFICIALITÉ 373
Carnet de 8 pages détachables.

PASTORALE BELGE 381

- Année 2010-2012.
- Dimanche des médias.

FORMATION 385
École de vie spirituelle (Maredsous) - CIFRA - R'Atelier - Le Levain - Initiation à la philosophie.

HISTOIRE DIOCÉSAINE 390
Bienheureux Nicolas-Marie VERRON, s.j.

AU CALENDRIER : 391

- Sur les ondes.
- Aux Sanctuaires de Beauraing.
- Activités diverses.

DOCUMENTATION 400
Livres - Revues - A l'écoute des jeunes Eglises.

Agenda diocésain : 407

Homélie pour l'intronisation de Mgr Vancottem le 20 juin 2010 en la Cathédrale de Namur.

Je voudrais tout d'abord saluer mes nouveaux diocésains de Namur-Luxembourg, vous remercier pour votre engagement chrétien, vous remercier de m'accueillir comme votre évêque, comme celui qui vient au nom du Seigneur.

Car c'est bien le Seigneur Jésus Christ qui est au centre de notre célébration et qui fait de nous un peuple rassemblé autour de son autel pour faire et refaire toujours à nouveau l'unité profonde du corps ecclésial que nous formons.

Je salue parmi nous mes frères évêques qui, dans un bel esprit de collégialité, sont présents à notre action de grâce. Un salut particulier et affectueux au Cardinal Danneels, à notre Archevêque Mgr Léonard, à Mgr le Nonce Berloco – Monseigneur, puis-je vous demander de redire mon merci au Saint Père pour sa confiance et sa prière ? – et je n'oublie pas Mgr Warin qui est mon premier collaborateur.

Je salue parmi nous très cordialement nos frères prêtres. Mes amis, votre engagement dans la fidélité au quotidien est un bien des plus précieux pour l'Eglise. Un salut particulier à nos doyens que j'ai déjà eu l'occasion de rencontrer lors de leur session à Ciney. Votre ministère de communion au sein de chaque doyenné est essentiel pour mon propre ministère de communion au sein de notre diocèse. Je salue les chanoines du chapitre qui m'entourent, leur doyen, et de façon toute particulière le chanoine Jean-Marie Huet qui a, comme administrateur diocésain, porté avec le conseil des consulteurs le souci du diocèse pendant la vacance du siège épiscopal.

Je salue nos séminaristes et leurs formateurs. A deux reprises, j'ai eu l'occasion de les rencontrer au cours d'un repas et déjà célébrer l'eucharistie avec eux.

Je salue nos diacres que je vais rencontrer samedi prochain, nos assistants paroissiaux, nos diverses communautés religieuses que j'ai hâte de visiter, toutes les personnes consacrées et tant et tant de bénévoles qui font la vitalité de l'Eglise.

Je salue cordialement les représentants des Eglises sœurs et les autorités civiles qui ont bien voulu s'associer à notre célébration : Monsieur le Ministre, Messieurs les gouverneurs, Messieurs et Madame les députés, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs et Mesdames les échevins.

C'est tout un peuple qui est ainsi rassemblé pour se laisser nourrir de la Parole de Dieu et célébrer l'eucharistie du Seigneur en ce jour si particulier où notre diocèse reçoit son nouveau pasteur.

En cette veille du 21 juin, date anniversaire de la fête patronale de notre diocèse, la Parole de Dieu qui nous est adressée est celle de la solennité de Saint Aubain, martyrisé en 404 et vénéré ici à Namur depuis 1047.

Le psaume 125, lié à la liturgie de ce jour, est celui-là même qui a inspiré la gerbe aux sept épis d'or qui orne mon blason d'évêque.

« Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion
Nous étions comme en rêve
Notre bouche était pleine de rires
Nous poussions des cris de joie.

Qui sème dans les larmes
Moissonne en chantant.

Il s'en va, il s'en va en pleurant,
Il jette la semence,
Il s'en vient, Il s'en vient dans la joie,
Il rapporte les gerbes.

Voilà d'où vient la gerbe aux sept épis de mon blason et qui illustre aussi ma devise « Afin que votre joie soit complète ».

La première lecture du second Isaïe est un des oracles du « Livre de la Consolation ». Il annonce le renouveau tout proche et la fin de l'exil. Dieu va recréer son peuple. La promesse s'adresse au peuple tout entier, c'est par lui que le règne de Dieu, son amour et son pardon, doit s'étendre à tous les hommes.

« Le Seigneur revient à Sion. Eclatez en cris de joie… Le Seigneur a consolé son peuple… Et d'un bout à l'autre de la terre, les nations verront le salut de notre Dieu. »

La consolation que donne le Seigneur, la joie qu'il met dans notre cœur, consolation et joie nous sont donnés pour que nous en témoignions devant les hommes.

Quant à l'Evangile que nous venons d'entendre proclamer, il nous invite au témoignage jusqu'au bout. « Ne vous tourmentez pas pour savoir ce que vous direz…, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous…, celui qui aura persévéré jusqu'au bout sera sauvé. »

Pour dire l'amour de Dieu notre Père, Jésus a été jusqu'au bout en affrontant la contradiction du monde. Les martyrs à sa suite, dont Saint Aubain, ont été jusqu'au bout de leur témoignage pour le Christ.

Ainsi en est-il tout au long de l'histoire de l'Eglise, jusqu'au dernier béatifié par Benoît XVI, le Père Popielusko, qui a été jusqu'au bout de l'amour face à la dictature du régime communiste en Pologne. Et aujourd'hui encore, nous ne pouvons pas les oublier, des chrétiens souffrent et meurent de par le monde pour leur foi.

Voilà bien le paradoxe chrétien dont nous parle Saint Paul dans sa lettre à Timothée. D'une part, il n'y a pas de témoignage au Christ ressuscité sans souffrance. Nous avons à donner de notre vie pour le Christ. Mais ces souffrances ont un sens. Eprouvant notre fidélité et notre persévérance, elles prennent tout leur sens, unies à la passion du Christ Jésus. Mais attention, jamais la souffrance n'est un but en soi. Elle est toujours pour le croyant un passage à la vie, comme la résurrection du Christ en est le signe. Alors, que le rayonnement joyeux de notre foi, au milieu même des difficultés, soit un témoignage rendu à la vie débordante que le Christ apporte à tous ceux qui acceptent d'être pleinement avec lui.

Que le Seigneur bénisse, en ce jour, ce que nous entreprenons ensemble dans la force de Son nom.

« Et que votre joie soit plénière. »

+ Rémy Vancottem

Communications officielles

« Donne-leur en plénitude
l'Esprit
qui reposait sur ton Fils Jésus ».

Confirmations en octobre et novembre

Date	Heure	Lieu	Ministre
03/10/10	11h00	Natoye	Abbé H. Ganty
10/10/10	11h00	Sinsin	Chan. J.-M Huet
10/10/10	15h00	Hastière-par-Delà	Mgr R. Vancottem
10/10/10	15h00	Ohey	Abbé P. Roger
10/10/10	15h30	Noirefontaine	Abbé J. Rochette
15/10/10	19h00	Surice	Mgr R. Vancottem
17/10/10	10h30	Florenville	Abbé H. Ganty
17/10/10	10h30	Libramont	Mgr R. Vancottem
17/10/10	15h00	Chiny	Mgr P. Warin
24/10/10	10h30	Belgrade	Mgr P. Warin
24/10/10	17h00	Saint-Mard	Mgr R. Vancottem
24/10/10	18h30	Hanzinelle	Abbé Ch. Florence
13/11/10	17h00	Annevoie	Mgr R. Vancottem
14/11/10	15h00	Auvelais	Mgr R. Vancottem
14/11/10	15h00	Graide	Abbé P. Roger
14/11/10	15h00	Walcourt	Abbé H. Ganty
19/11/10	19h00	Seilles	Mgr R. Vancottem
21/11/10	15h00	Couvin	Mgr P. Warin

A l'agenda de Mgr Warin : Septembre 2010.

Samedi 4 septembre à Hastière :

— à 15h00, eucharistie de rentrée des diacres permanents.

Dimanche 12 septembre à Gelbressée :

— à 15h00, eucharistie avec sacrement des malades.

Dimanche 19 septembre à Bertrix :

— à 16h00, eucharistie « Laissez-vous réconforter après la perte d'un proche » (Pastorale familiale diocésaine).

Samedi 25 septembre à Champion :

— de 9h30 à 12h00, rencontre des responsables des CPM.

Dimanche 26 septembre à Flawinne :

— à 10h00, eucharistie à l'occasion des 30 années de présence des Filles de Marie de Pesche et du 175ème anniversaire de leur fondation.

Prions en septembre

La Parole de Dieu, signe de développement social.

Pour que dans les régions les moins développées du monde, l'annonce de la Parole de Dieu rénove le cœur des personnes, en les encourageant à être protagonistes d'un progrès social authentique.

La fin des guerres.

Pour qu'en ouvrant le cœur de l'amour, l'on mette fin aux nombreuses guerres et aux conflits qui ensanglantent encore le monde

Monseigneur Rémy VANCOTTEM, évêque de Namur, remercie les prêtres diocésains, religieux et étrangers qui cessent, cette année, leur activité pastorale dans le diocèse et désire les rencontrer.

MODIFICATION DE SECTEUR

Doyenné de Neufchâteau

La paroisse de Ebly est transférée du secteur de Neufchâteau à celui de Léglise.

NOMINATIONS

I NOUVEAUX PRÊTRES

- M. l'abbé Damien NIVELLE poursuit des études au Séminaire Notre-Dame et est nommé vicaire dans les paroisses du secteur pastoral de Andoy-Sart-Bernard.
- M. l'abbé Anatole MAKAMBU est nommé vicaire dans les paroisses du secteur pastoral de Virton.
- M. l'abbé Vincent PINILLA est envoyé comme prêtre fidei donum dans la paroisse de St-Maurice (Diocèse de Créteil – France) où il est nommé vicaire.
- M. l'abbé Gonzague RENOUL est mis à la disposition de la Fraternité St-Thomas Becket à Chaumont-sur-Loire (France).

II DANS LES DOYENNÉS

1. Doyenné d'Andenne

- Le Père Jacques DUBOIS, scheutiste, est nommé prêtre auxiliaire dans le secteur pastoral de Seilles-Namêche.

2. Doyenné d'Auvelais

- M. l'abbé Gérard LECOQ, curé de Soye, est nommé prêtre auxiliaire dans le doyenné d'Auvelais.

3. Doyenné de Bastogne

- M. l'abbé Jean TORNAFOL, curé de Bertogne, Engreux, Mabompré et Vellereux, est nommé en même temps curé de Flamierge, Givroulle et Givry, dans le secteur pastoral de Bertogne, en remplacement de M. l'abbé Jacques MICHEL qui se retire à Libramont.

- M. l'abbé Evariste PINI-PINI, curé de Amberloup, Houmont, Rechrival et Tillet, est nommé curé des paroisses du secteur pastoral de Ste-Ode. M. l'abbé Adolphe SIMON, curé de Lavacherie, se retire à Libramont.

4. Doyenné de Florenville

- M. l'abbé Bruno NDAYE, administrateur à Les Bulles, Pin et Termes, est nommé en même temps administrateur à Jamoigne, dans le secteur pastoral de Chiny en remplacement de M. l'abbé Innocent ENWEH qui rentre au Nigeria.

5. Doyenné de Jambes

- M. l'abbé Patrice MOLINE, professeur au séminaire, responsable diocésain des Vocations et curé des paroisses du secteur pastoral de Andoy-Sart-Bernard, est nommé en même temps curé de Lives-sur-Meuse et Loyers, dans le secteur pastoral de Jambes, en remplacement de M. l'abbé Edouard KABONGO.

6. Doyenné de Namur

- M. l'abbé Vincent HENDRICKX, étudiant à l'Université de Münich, est nommé vicaire à Salzinnes, Ste-Julienne, en remplacement de M. l'abbé Robertus VAN AKEN qui rentre aux Pays-Bas.

- Le Père Gérald CONNEROTTE, Père du Saint-Esprit, est nommé membre de l'équipe d'aumônerie de la Clinique Sainte-Elisabeth à Namur.

7 Doyenné de Neufchâteau

- M. l'abbé Henri EMOND, doyen principal de Neuchâteau, modérateur de l'équipe solidaire des paroisses de Grandvoir, Montplainchamps, Neufchâteau, Tournay et Warmifontaine et modérateur de l'équipe solidaire de Neuvillers, est nommé en même temps de curé de Hamipré et Namoussart, dans le secteur pastoral de Neufchâteau, en remplacement de M. l'abbé Guy LEBRUN.

- M. l'abbé René LEJEUNE, curé de Léglise et administrateur à Ebly, Volaiville et Witry, est nommé curé des paroisses du secteur pastoral de Léglise.

- M. l'abbé Modestus ANYAEGBU, membre de l'équipe solidaire des paroisses de Fraire, Gourdinne, Hanzinelle, Hanzinne et Tarcienne, est nommé vicaire des paroisses du secteur pastoral de Léglise.

8. Doyenné de Saint-Hubert

- M. l'abbé Philippe GOOSSE, curé-doyen de Saint-Hubert et modérateur de l'équipe solidaire des paroisses du secteur pastoral de Saint-Hubert, est nommé en même temps curé des paroisses du secteur pastoral de Bras. Le Père Mum de la Croix MUNDENDI A-HÔ-DIENO rentre dans sa communauté.

9. Doyenné de Saint-Servais

- M. le chanoine Jacques LAMSOUL, chanoine titulaire à la cathédrale St-Aubain, économe du diocèse et aumônier au Home Ste-Anne, est nommé en même temps administrateur à Soye dans le secteur pastoral de Floreffe. Il cesse d'être prêtre auxiliaire à Spy.

10. Doyenné de Virton

- M. l'abbé Guy LEBRUN, curé de Assenois et administrateur à Hamipré, Les Fossés, Mellier, Namoussart et Thibessart, est nommé prêtre auxiliaire dans le secteur pastoral de Meix-devant-Virton. M. l'abbé Raphaël TSHILENDE rentre en République Démocratique du Congo.

III ASSISTANTS PAROISSIAUX :

- Madame Rachel MALUTA est nommée membre de l'équipe d'aumônerie du home Ste-Anne à Salzinnes et de la clinique St-Luc à Bouge.
- Mme Véronique DONEA, épouse Spronck, est nommée assistante paroissiale dans le doyenné de Virton et complète sa formation au Studium Notre-Dame.
- Mme Marie-Pierre COLARD est nommée assistante paroissiale dans le doyenné de Namur et complète sa formation au Studium Notre-Dame.

Fabriques d'église : Qu'est-ce une fondation ?

Une **fondation de messe**, c'est un capital ou un bien immeuble qui a été donné par acte entre vifs (donation) ou par testament (legs) en vue de faire dire des messes à perpétuité ou pour le plus longtemps possible.

Les fabriques d'église, à l'exclusion de tout autre organisme, ont pour mission de gérer les fonds et/ou les biens immobiliers grevés de ces charges religieuses.

Suivant le nouveau tarif publié par l'arrêté ministériel du 2 avril 2010 (Moniteur belge du 23 avril 2010), pour pouvoir dire une messe basse à perpétuité, le capital placé doit produire un revenu minimum de 13 euros. Ces 13 euros se répartissent comme suit : 7 euros pour le célébrant et 6 euros pour la fabrique d'église.

Les fondations dont bénéficie une fabrique d'église sont renseignées par ordre chronologique dans un registre qu'on appelle **obituaire**. Du latin « obire » qui signifie s'en aller, mourir, l'obituaire fut d'abord un registre des dates anniversaires des morts permettant de célébrer des offices religieux pour le repos de leurs âmes. Actuellement, on désigne par obituaire le registre des fondations d'une paroisse. Il y a un obituaire par paroisse et donc par fabrique d'église. Un double est conservé à l'évêché.

Catherine Naomé. Communications Septembre 2010

Fabriques d'Église :

Tarif des messes dans le diocèse de Namur (applicable depuis le 1er janvier 2010)

1) Funérailles et mariage (casuel) :

	Mariage et funérailles	Dernier adieu (1) (Absoutes)	Autre service (2)
Célébrant	30,00€	20,00€	20,00€
Assistant (3) ou caisse paroissiale	15,00€	0,00€	10,00€
Organiste	35,00€	14,00€	13,00€
Chantre	15,00€	7,00€	6,00€
Sacristain	15,00€	5,00€	4,00€
Acolyte(s) (4)	2,50€	1,50€	2,00€
Fabrique d'église	22,50€	12,50€	5,00€
TOTAL	**135,00€**	**60,00€**	**60,00€**

(1) Les funérailles ayant lieu dans une autre paroisse.
(2) Exemples : anniversaire, Te Deum.
(3) Assistant = un prêtre concélébrant, ou un diacre, ou un laïc qui anime la veillée de prière, fait la levée du corps ou l'accompagne au cimetière.
(4) S'il n'y a pas d'acolyte(s), les sommes vont à l'assistant.

2) Messes manuelles :

- Messe lue (= basse) ou chantée (= haute) : 7 €
- Neuvaine (9 messes sans interruption) : 90 €
- Trentain (trente messes sans interruption) : 300 €

3) Messes de fondation :

L'arrêté ministériel du 2 avril 2010 (M.B. 23 avril 2010) modifie comme suit le tarif des services religieux fondés :

- messe lue : 13 euros, dont 7 euros pour le célébrant et 6 euros pour la fabrique d'église
- messe chantée : 25 euros, dont 7 euros pour le célébrant et 18 euros pour la fabrique d'église.

PRIONS POUR NOS PRÊTRES DÉFUNTS

M. l'abbé **Léon BARABWIRIZA**

Décédé le 07 juin 2010 à Temploux

Né à Mwisale (Burundi), le 22 octobre 1941 et ordonné prêtre à Bujumbura, le 12 avril 1966.

Il rendait des services à Temploux où il était vicaire.

Merci Léon pour le prêtre et confrère que tu étais : discret, réservé, humble. Tes pas parmi nous ont été une leçon de courage et de vie.

Loin des tiens, de ta famille dont tu aimais nous parler, loin de ton pays que tu aimais, loin de tes racines, tu étais venu vivre chez nous pour nous offrir la richesse et le Mystère qui t'habitaient. Tu nous as parlé de ce Jésus que tu avais rencontré tout au long de ta route africaine, un Jésus qui a fini par te mettre en route, pour nous chanter son Évangile.

Merci Léon pour ton accueil et ta gentillesse. Les bras ouverts, le sourire aux lèvres et le cœur ouvert … tout était prêt pour un moment de rencontre et de bonheur.

Merci pour ta prière et pour tes célébrations. À te regarder, on savait que tu avais rendez-vous avec un Essentiel qui te faisait vivre.

Merci pour ton souci de la vérité qui devait accompagner nos manières d'être chrétiens. Tu trouvais que le formalisme et l'hypocrisie étaient nos pires ennemis à combattre sans cesse, sous peine de défigurer le visage du Christ.

Merci pour le cœur qui était le tien. Il avait saigné au rythme des tragédies qui ont endeuillé ta terre et celle de tes ancêtres … alors que l'amour du Christ n'avait cessé d'y être proclamé. Il restait ouvert à la détresse et aux angoisses des hommes, tes frères.

Merci pour la leçon de courage que tu nous laisses. Tu étais venu chez nous pour des soins médicaux que réclamait ton état de santé. Jamais une plainte, jamais une lamentation, mais toujours un encouragement ou une parole pour soutenir.

Merci pour ton ouverture au monde. Tu vivais au diapason de ses joies et de ses peines, à la cadence d'un internet que tu aimais rejoindre.

Tu t'en es allé discrètement, comme tu as vécu.

Laisse-nous dire à Dieu : « Ajoute un couvert à ta table, tu auras aujourd'hui un convive de plus. Reçois-le bien chez toi, il était ton ami, il était notre ami »

Christine Dave et Guy De Smet.

Monsieur l'abbé **Jean-Baptiste GRÉVISSE**

Décédé à Villers-devant-Orval le 13 juin 2010.

Né à Rulles le 9 mai 1924, il fut ordonné prêtre à Namur le 30 juillet 1950.

D'abord vicaire à Aubange de 1950 à 1963, il fut ensuite curé de la paroisse de Chenois de 1963 à 1972, puis de la paroisse d'Ochamps de 1972 à 1976 et enfin de la paroisse de Gérouville de 1976 à 1989. Il exerça également une mission d'aumônier des œuvres sociales dans l'arrondissement de Virton de 1950 à 1972. Il s'était retiré en 1989 à Villers-devant-Orval.

... Ce qui a caractérisé JG dans ses 60 années de vie sacerdotale : son souci d'approfondir sa connaissance de la Parole de Dieu et d'en faire profiter ses paroissiens ou ses confrères. En sont témoins : sa bible toute annotée, des centaines de citations bibliques recopiées, et surtout les témoignages de ses anciens paroissiens à AUBANGE, Chenois, Ochamps et GEROUVILLE-LIMES. L'évêché lui a même demandé d'accompagner la formation théologique d'un de ses concitoyens de Rulles.

Mais ce n'était pas pour lui une connaissance, une science pour épater, mais bien pour faire entrer dans le dynamisme du Royaume.

Comme l'Apôtre Paul dont il avait la même conviction, et un peu aussi le caractère ombrageux, il voulait mettre tous les talents reçus de Dieu au service de la Bonne Nouvelle : la grâce de Dieu en lui n'a pas été vaine !

Dans l'évangile de Luc, nous venons de lire « Sois sans crainte, petit troupeau ... ne vous inquiétez pas pour vous-mêmes, mais seulement du Royaume. Tout le reste vous sera donné par surcroît ».

L'abbé GREVISSE a été ce chercheur dont parle Christ. Puisse-t-il avoir trouvé aujourd'hui la paix et la lumière !

Extrait de l'homélie de Bernard Saintmard

Monsieur l'abbé **Jean GOREUX**
décédé à Lustin, le 10 juillet 2010.

Né à Malonne, le 19 août 1926, il fut ordonné prêtre à Namur, le 30 juillet 1950.

Après son ordination, il poursuit ses études à l'UCL. En juillet 1955, il est professeur au Séminaire de Bastogne et, en septembre 1960, professeur à l'Ecole Normale à Andenne. En août 1966, il est nommé curé de Naninne, où il restera jusqu'en août 1974, date à laquelle il devient curé de Jemeppe-sur-Sambre. En juillet 1980, il est nommé curé à Flostoy et chapelain à Barsy, ainsi qu'administrateur à Evelette. Il s'était retiré le 01 octobre 1995.

Jean a quitté le monde visible… dans la paix de son sommeil en la veille du 15ième dimanche du temps ordinaire de l'année C, où nous avons entendu la Parabole du bon Samaritain. Au Temple protestant de Namur c'est ce même évangile qui a été proclamé et médité.

Il y a 42 ans Jean a commencé à fréquenter les « midi de la Bible » : cercle biblique œcuménique qui se réunit chaque semaine le jeudi midi à ce Temple. Puis il a également participé à des réunions prêtres-pasteurs. Voilà ce que Jean lui-même en disait il y a 10 ans lors de son jubilé sacerdotal de 50 ans d'ordination : *« Quelle ouverture, quelle grâce ! J'ai pu enfin découvrir la place de la Parole de Dieu dans notre ministère ; et la place qu'elle aurait dû comporter dans notre formation »*

Dans la Parabole du bon Samaritain… le prêtre et le lévite passent outre de l'homme gravement blessé (qui est peut-être mort) pour éviter de contracter une impureté légale : « Quiconque touche un cadavre humain est impur pour une semaine » (Nb 19,11) ; c'est l'hérétique aux yeux des juifs qui accomplit la volonté de Dieu

Tout au long de sa vie publique Jésus dénonce les commandements inventés par les hommes qui viennent annuler les commandements de Dieu ; comme par exemple le fait de déclarer de l'argent « Corban » c'est-à-dire réservé au culte du Temple afin d'être dispensé de s'occuper de ses propres parents aux ressources insuffisantes : règle religieuse permettant de se dispenser du devoir d'honorer son père et sa mère (Mc 7,11).

Jean n'était pas tellement d'accord avec le système des honoraires de messe, à cause du relent d'indulgences qu'il comporte ; comme si le salut des âmes pouvait s'acheter avec de l'argent terrestre sonnant et

trébuchant. La théologie de saint Paul est on ne peut plus claire à ce sujet : le salut est gratuit, totalement gratuit, Jésus en a déjà payé le prix par sa Passion et sa mort sur la Croix. C'est la raison pour laquelle il refusait pour lui les honoraires de messe et laissait l'argent à la caisse paroissiale.

Jean a longuement développé la question du célibat sacerdotal lors de son jubilé… Dans la 2ième lecture de la 1ière lettre de saint Paul à Timothée (1Tm 3,1-7) nous est rappelé l'usage des premières communautés chrétiennes pour choisir des responsables : quelle sagesse, quelle prudence quel équilibre ; la maturité de la cinquantaine, avoir su gérer et assumer sa propre famille (épouse et enfants), sobriété, pédagogie, douceur, honnêteté et détachement de l'argent, ne pas être néophyte, mais par contre être persona grata vis-à-vis des non chrétiens. Le verset 5 est particulièrement interpellant : « En effet si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre famille, comment pourrait-il prendre soin de l'Église de Dieu ? »…

Dans les 7 paroisses dont j'ai la charge se trouvent Evelette & Flostoy dont Jean s'est occupé avant de se retirer à Havelange pour sa pension. Il a eu le souci pédagogique de former les lecteurs à une bonne proclamation de la Parole de Dieu. Cette Parole, dont le Psaume 18(19) nous dit qu'elle est bien plus précieuse qu'un monceau d'or fin, et bien plus savoureuse que du miel excellent.

Jean a eu aussi le souci de former les laïcs à pouvoir assumer des célébrations sans prêtre. J'ai eu la chance de bénéficier de sa disponibilité pour des remplacements lors de célébrations de funérailles ou des messes dominicales…

Tant que ses capacités intellectuelles ne lui ont pas fait défaut il a continué à assurer chez lui à Havelange un cercle d'études bibliques.

J'ai eu aussi la joie de l'accueillir comme prédicateur lors de l'une ou l'autre célébration eucharistique de fête annuelle de l'adoration.

Pour conclure n'oublions pas qu'il est indispensable que l'Esprit Saint nous fasse découvrir le sens spirituel des Saintes Écritures pour expérimenter que Dieu nous parle au cœur (la lettre tue, mais l'Esprit vivifie ; selon l'enseignement de saint Paul)…

Extraits de l'homélie de l'abbé Hubert JEANJEAN

Monsieur l'abbé **Jean OGER**
décédé à Namur, le 20 juillet 2010.
Né à Andoy, le 02 octobre 1925 et ordonné prêtre à Namur, le 27 juillet 1952.

Il débuta son ministère sacerdotal comme vicaire à Nismes où il resta jusqu'en juillet 1962, date à laquelle il fut nommé curé de Mozet. En février 1985, il fut aussi en charge de la paroisse de Thon.

Il se retira en 1992 comme aumônier à l'abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames et, en juin 1998, il fut nommé administrateur à Marche-Les-Dames.

Appel-réponse : l'abbé a choisi dans et pour sa fidélité sacerdotale, un compagnon et guide : Saint Joseph. Effacé, humble, docile et affectueusement soumis : « Mon Dieu ! « C'était l'exclamation coutumière et polyvalente de ce brave. Appuyé sur Saint Joseph, nous pouvons le reconnaître dans cette évocation de Saint François de Sales, lui aussi dévôt du même Saint Joseph : « Ayant achevé le service qui était requis au bas-âge de Jésus, que restait-il sinon qu'il dit au Père éternel : Ô Père, j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée en charge (Jn 17,4), et puis au Fils : « Ô mon enfant, comme votre Père Céleste remit votre corps entre mes mains, au jour de votre venue au monde, ainsi, en ce jour de mon départ de ce monde, je remets mon esprit entre les vôtres »

Sous l'égide de st Joseph, l'abbé OGER a, lui aussi accompli l'œuvre que Notre Père lui a donnée en charge, lorsqu'il remit, par l'ordination sacerdotale, le corps du Christ Jésus entre ses mains, corps eucharistique et corps mystique, ecclésial. Modestement mais fidèlement, il fut ce pasteur rural, discrètement au service de ses paroissiens. Et il a honoré ses espaces de loisirs, en s'intéressant à l'héraldique, une passion qui le détendait et le cultivait. Éprouvé dans sa santé, rencontré par les blessures de la vie, il avait en fin de parcours, jeté l'ancre dans la baie paisible du home Saint-Joseph, chaleureusement accompagné par les Petites Sœurs des Pauvres, quelques confrères et amis.

Extrait du texte de M. le chanoine Joseph Thibaut.

SÉMINAIRE - DIACONAT - VIE CONSACRÉE

Rentrée de septembre au Grand Séminaire de Namur.

La plaquette de présentation des cours de l'année académique nouvelle 2010-2011 au Studium Notre-Dame a été largement diffusée ; elle permet à chacun de se faire une idée des formations proposées au Séminaire de Namur (avec des présentations détaillées des contenus des cours). La formation est bien sûr adressée d'abord aux séminaristes qui se préparent au sacerdoce, mais elle est aussi ouverte à toutes les personnes désireuses d'aller de l'avant dans une formation théologique ou philosophique de qualité. D'année en année, leur nombre augmente, et les vocations se mélangent de plus en plus dans les auditoires : séminaristes, laïcs hommes et femmes, diacres, assistants paroissiaux (déjà nommés ou en formation), religieux et religieuses, futurs professeurs de religion envoyés par l'ISSR, paroissiens engagés dans des services d'église (catéchistes, responsables de liturgie,...) et d'autres encore.

N'hésitez pas à diffuser largement l'information de cette plaquette autour de vous, pour faire connaître un outil précieux et qui peut répondre au désir de beaucoup d'une formation théologique ou simplement religieuse en profondeur.

On peut aussi trouver tous les renseignements utiles sur internet : www.seminairedenamur.be <http://www.seminairedenamur.be>

Parmi les cours de cette année, nous pointons quelques nouveautés : deux séminaires de philosophie (sur la Philosophie de la Nature et sur l'Epistémologie, avec Mme Renée Toussaint et M. Dominique Lambert), un cours de Psychologie religieuse (avec l'abbé Bruno Robberechts), un cours sur les Fondements de la vie spirituelle (avec l'abbé Pascal-Marie Jérumanis et le père Hubert Jacobs), ainsi que les deux cours du mardi soir (19h30-21h00) ouverts à un très large public : au premier semestre, le cours d'Histoire et iconologie de l'art chrétien (avec Christian Pacco) et, au second semestre, le cours sur le Sacrement du mariage (avec l'abbé Patrick Willocq).

Mais la plus grande nouveauté de cette année, c'est bien sûr, comme beaucoup l'ont déjà appris, le rassemblement de tous les séminaristes de Wallonie et de Bruxelles au Séminaire de Namur. Les évêques et leurs présidents de séminaire sont arrivés à une belle collaboration, pour rationaliser les énergies et les forces en présence, pour mieux soutenir les candidats dans leur vocation et proposer une formation plus complète et structurée. Dès la rentrée du 15 septembre, les séminaristes de Liège, Tournai et Malines-Bruxelles (francophones) viendront rejoindre ceux de

Namur pour vivre ensemble leurs deux cycles de formation (philosophie et théologie), après une année de propédeutique vécue également à Namur. De lors d'une conférence de presse à Namur le 15 septembre prochain, à l'occasion de l'acte académique d'ouverture de l'année au Grand Séminaire.

Le Séminaire de Namur demeure diocésain ; il ne devient donc pas un séminaire inter-diocésain (ceux de Limelette et de Louvain-la-Neuve, désormais fermés, ne l'étaient d'ailleurs pas non plus). Il demeure confié à la sollicitude de l'évêque de Namur. Mais une franche et bonne collaboration avec les autres diocèses permettra d'en faire un lieu où tous se sentiront chez eux. Je tiens ici à remercier les évêques de Malines-Bruxelles, Liège et Tournai pour la confiance dont ils honorent notre Séminaire ; et je les assure du dévouement entier des formateurs namurois pour cette tâche si belle et exigeante de la formation des futurs prêtres. Une collaboration fraternelle avec les responsables de la formation sacerdotale de ces diocèses (les abbés Procureur pour Tournai, Wers pour Liège et Bonnewijn pour Malines-Bruxelles) est déjà mise en place. Un formateur liégeois, l'abbé Jean-Louis Defer, vient d'ailleurs de rejoindre l'équipe des formateurs namurois que l'on voit sur la photo ci-dessous (de droite à gauche) composée des abbés Robberechts, Tinant, Jérumanis, du père Dejond, et des abbés Moline, Rochette qui demeurent tous à leur poste : le travail ne manquera pas !

Merci à tous de soutenir ce beau projet, enfin abouti, par votre prière et votre amitié.

Abbé Joël Rochette, président.

Echos du diaconat

Formation théologique de base

La formation théologique de base offerte aux candidats diacres et à leur épouse, est également ouverte aux futurs assistants paroissiaux, aux enseignants qui doivent acquérir un certificat de complément ainsi qu'à toute personne désireuse d'acquérir une formation de base.

La méthode comporte deux pôles : un travail de lecture à domicile et un travail en groupe. Pour chaque module, les étudiants travaillent des documents ou des livres de référence sous la direction d'un diacre animateur et d'une personne ressource. Au terme de chacun des parcours, un travail de synthèse est demandé.

Le programme complet s'étale sur 3 années. Les étudiants de 2ème et 3ème années sont regroupés pour des modules proposés une année sur deux.

PREMIÈRE ANNÉE

Premier trimestre

- **Introduction à la foi chrétienne** avec Mr Vincent FABER (matin)
- **L'Église dans l'histoire des hommes** avec l'abbé Alphonse ARNOULD (après-midi)

Second trimestre

- **Révélation et raison** avec l'abbé Thierry TILQUIN (matin)
- **Exégèse des Évangiles synoptiques** avec l'abbé Patrick GRAAS (après-midi)

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

Premier trimestre

- **Exégèse des Écrits johanniques** avec l'abbé Joël ROCHETTE (matin)
- **Christologie** avec Mr Vincent FABER (après-midi)

Second trimestre

3ème année : **- Révélation et raison** (matin)
2ème année : **- Introduction à la morale évangélique** avec l'abbé Michel VINCENT (matin)

Introduction à l'Ancien Testament avec Mme Elena DI PEDE (après-midi)

P.A.F. : 20 euros par module pour les personnes extérieures au diaconat. La formation se donne au Centre d'Accueil-Famenne, rue d'Austerlitz, 56 à Rochefort. Renseignements et inscriptions : abbé Jules SOLOT, rue de Behogne, 45 - 5580 ROCHEFORT. Tél. : 084 21 12 77. - E-mail : jules-solot@Skynet.be

Des nouvelles de la Vie Consacrée.

L'arrivée des Sœurs de Saint Augustin du Dahomey à Bouge.

Une nouveauté s'il en est : des religieuses venues du Bénin se sont installées récemment au Centre de pèlerinages à Ste Rita, rue du Grand Feu à Bouge.

Voici en quelques lignes l'historique de cet institut de vie consacrée.

En 1974, en la cathédrale Notre-Dame des Miséricordes de Cotonou (Bénin) et en présence du Cardinal Gantin, quelques religieuses dahoméennes se sont constituées en une congrégation religieuse autochtone autonome voulant se mettre au service de l'Eglise de Jésus-Christ au Bénin. Venant du Dahomey, ces religieuses appartenaient à la Congrégation Notre Dame des Apôtres.

Dès la moitié du XIVème siècle, des missionnaires accostèrent sur la côte africaine. Les premiers temps furent difficiles et au fil des siècles, après bien des moments tragiques, des épidémies, les Pères de la Société des Missions Africaines comprirent comme le Cardinal de Lavigerie que leurs efforts ne produiraient jamais de fruits suffisants s'ils n'étaient aidés par des femmes, apôtres auprès des femmes.

On s'adressa à l'Eglise d'Europe qui détacha des sœurs de la Congrégation des Sœurs franciscaines de la Propagation de la Foi, résidant à Lyon. Elles arrivèrent à quatre au Dahomey en 1868. Une nouvelle congrégation fut fondée : les Missionnaires de Notre Dame des Apôtres ayant pour mission de donner priorité à l'évangélisation et à la formation de la femme africaine.

Peu à peu on ouvrit la congrégation aux filles du pays. La première religieuse autochtone fit profession à Lyon en 1933. Soucieux d'avoir des religieuses au service de leur peuple, les évêques du Bénin firent appel à ces religieuses dahoméennes. Le Cardinal Gantin constitua la Congrégation des Soeurs de Saint Augustin du Dahomey.

Ce sont deux religieuses de la nouvelle congrégation qui sont arrivées à Bouge : Sœur Justine Ameadan et Sœur Christine Ganmavo. Elles sont reconnaissables à leur habit religieux entièrement blanc.

A Bouge elles se mettent au service des visiteurs et pèlerins, des personnes en difficulté. Elles se mettent volontiers à la disposition des prêtres et des communautés de Namur ou des environs. On peut aisément faire appel à leurs services.

Elles se réjouiront aussi d'une visite dans les bâtiments du sanctuaire ou d'un appel d'une communauté religieuse pour créer des liens de fraternité, de prière et de convivialité.

Tél. 081/211123

Chanoine Joseph Jallet.

Frère Mutien-Marie sera fêté à Malonne au mois de septembre. En 2010, le 11 septembre

Dans l'Eglise, les saints et bienheureux sont fêtés le jour de leur naissance au ciel.

Le Frère Mutien-Marie étant décédé le 30 janvier 1917, c'est donc à cette date que l'Eglise l'honore.

C'est en plein hiver. Très souvent, la neige et le verglas empêchent de très nombreux pèlerins à participer à cette fête.

Le Conseil d'Administration, après avoir longuement réfléchi, a décidé qu'à Malonne la grande célébration en l'honneur du Frère Mutien ne se ferait plus le 30 janvier mais plutôt à une autre date importante de la vie du F. Mutien.

Il est né le 20 mars : c'est à cette date que Mellet le fête.

Le 7 avril : entrée au noviciat de Namur – nous sommes à Pâques.

10 juillet : il revêt l'habit religieux - ce sont les vacances.

14 septembre : F. Mutien arrive à Malonne.

Cette date est intéressante enseignants et élèves reprennent les cours.

Désormais nous fêterons toujours le F. Mutien le samedi le plus proche de cette date.

Nous avons demandé à notre nouvel évêque, Monseigneur Vancottem, s'il pouvait venir présider cette célébration. Nous aurons la joie d'accueillir Monseigneur le 11 septembre pour la messe de 10h 30. Nous le remercions vivement.

PASTORALE ET SERVICES

Le mercredi 23 juin 2010, au terme d'une douloureuse maladie, s'est endormi dans la paix du Seigneur, au Monastère de Chevetogne, notre frère

Dom Emmanuel Lanne

Moine de l'Abbaye de l'Exaltation de la Sainte-Croix (Chevetogne)
Archimandrite de l'Éparchie de Piana degli Albanesi (Sicile)

Le Père Emmanuel (Jacques) Lanne est né à Paris, le 4 août 1923. Entré à Chevetogne au début de 1946, il y fit profession le 14 avril 1947, en même temps que le P. Nicolas Egender, son jumeau en religion, avec lequel il aura la joie de célébrer ses 60 ans de profession monastique (2007). Il fut ordonné prêtre le 30 septembre 1950. En 1956, il obtint les diplômes de l'École des Langues Orientales anciennes (copte) et de l'École Pratique des Hautes Études. Envoyé au Collège Grec de Rome, comme préfet des études, en 1956, il en fut recteur de 1962 à 1967, et y retourna comme père spirituel de 1998 à 2002. Professeur à l'Athénée Saint-Anselme (1959-1971), où il participa à la fondation de l'Institut de Liturgie, il enseigna également dans d'autres Universités Pontificales de Rome (Latran, Urbaniana, Institut Oriental), et en 1994-1995, en qualité de professeur suppléant, à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, sans oublier les cours régulièrement donnés, et jusqu'à un âge avancé, dans le cadre de l'ITIM et de la Communauté de Bose (Italie). Expert du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens dès janvier 1963 (et jusqu'en 2007), et Consulteur de la Congrégation pour l'Église orientale de 1964 à 1999, il contribua de près à l'élaboration de plusieurs décrets du Concile Vatican II. Dans la suite, il eut une part active dans divers Dialogues théologiques entre Rome et d'autres Églises (orthodoxe, copte, anglicane et réformée). Membre de la Commission « Foi et Constitution » du Conseil Œcuménique des Églises (COE) de 1968 à 1998, il en assura la vice-présidence de 1971 à 1976, et fut envoyé comme observateur aux Assemblées mondiale d'Uppsala (1968), Nairobi (1975) et Vancouver (1983). Travailleur infatigable et consciencieux, il est l'auteur de très nombreux articles dans les domaines les plus divers (liturgie, patristique, ecclésiologie, œcuménisme, …) et assura pendant 26 ans la direction de la revue *Irénikon,* des moines d'Amay-Chevetogne. Un doctorat *honoris causa* de la Faculté de théologie protestante de Neufchâtel (Suisse) en 1970, et de l'Athénée Pontifical Saint-Anselme (Rome) en 2003, ainsi que le Prix Saint-Nicolas de l'Institut de théologie œcuménique des Dominicains de Bari, en 1999, ont successivement couronné ses efforts et sa contribution à l'œcuménisme, une fidélité de tous les instants dans sa recherche de l'Unité au service de Dieu et de l'Église.

Le Père Abbé et les moines du Monastère de Chevetogne.

Pastorale des Jeunes
Le Baptême, en route pour la vie !
Marche des 12-13 ans et des 14-16 ans le samedi 9 octobre 2010 à Maredsous

C'est désormais une tradition, le Coup de Pouce offre aux jeunes du diocèse (de 12 à 16 ans) l'occasion de vivre **une journée de ressourcement et de rencontres entre jeunes.**

Le thème **« Le baptême, un passeport pour la vie ? »** sera le fil conducteur de cette journée, qui se déroulera sur le domaine de l'abbaye de Maredsous et sa région.

Animateurs de mouvement de jeunesse et responsables de jeunes en paroisse, n'ayons pas peur d'inviter largement .

Cette année, il y aura à nouveau 800 place disponibles !

Pour les 12-13 ans

L'arrivée des participants se fera en deux fois à l'église de l'abbaye de Maredsous : 400 jeunes sont attendus à 9h00 et 400 autres à 9h30. Nous communiquerons dans la deuxième quinzaine de septembre aux groupes inscrits l'heure à laquelle ils seront attendus. La journée se clôturera à 17h30 ou 18h15. Concrètement, il y aura du théâtre, des jeux, des témoignages, des temps de prière, des ateliers créatifs.

Un accompagnateur adulte est demandé pour environ 10 jeunes.

Pour les 14-16 ans

40 places sont disponibles pour cette tranche d'âge (priorité aux premiers inscrits) ce groupe passera la journée à l'abbaye d'Ermeton. Nous nous y rendrons à pied depuis Maredsous par de jolis sentiers de campagne. La journée commencera à 9h30 à l'abbaye de Maredsous et se terminera par une grande veillée à l'abbatiale. Celle-ci s'achèvera vers 18h15 en fonction du groupe dans lequel vous serez inscrit.

Les inscriptions seront validées par le paiement de 5 euros par jeune au compte 250-0265855-63 avec en communication : le nombre de jeunes et le lieu de la paroisse, merci de prendre contact par e-mail ou téléphone (sur demande les formulaires d'inscription par e-mail). **Le paiement ne pourra se faire sur place, merci de bien vouloir effectuer un virement.**

Bus Tec sur réservation au départ de la gare de Dinant à 8h15, 7 euros pour l'aller/retour. En cas de désistement, le remboursement s'effectuera par virement à concurrence de maximum 20% de la totalité du paiement.

COUP DE POUCE Service la Pastorale des Jeunes du diocèse Namur/Luxembourg. Rue du Séminaire, 11b, 5000 Namur 081 25 64 86 coup.de.pouce@catho.be — CB : 250-0265855-63.

missio Conférence-débat

DIALOGUER POUR MIEUX PARTAGER

LE 9 OCTOBRE 2010 DE 9H A 15H45 A LA BASILIQUE DE KOEKELBERG

Une journée destinée à toute personne au service de la jeunesse : parents, enseignants, catéchistes, représentants des mouvements de jeunesse, etc.… A travers cette conférence, Missio veut montrer que le dialogue se pratique au quotidien et qu'il est avant tout, un état d'esprit, une attitude. Le dialogue favorise le partage parce que, préservant l'identité de chacun tout en permettant la compréhension mutuelle, il élimine la peur et les positions de défense qu'elle engendre ; il rend prêt à donner et à recevoir, dans la confiance. Le dialogue est missionnaire car il est devenu une activité spécifique, complémentaire à la proclamation et à la formation de communautés.

Le matin : **Le Père Guy GILBERT**

Prêtre et éducateur, le «prêtre des Loubards » qui parle comme peu d'autres hommes d'église des évolutions de notre société, nous fera profiter de ses riches expériences humaines, de ses multiples rencontres et de sa foi profonde. Il aura la délicate mission de répondre à une question cruciale que nous nous posons tous :

« ***Face à la domination adolescente, quoi faire ?*** »

Il répondra à bien d'autres questions similaires à savoir, comment maintenir le dialogue avec nos jeunes ? Comment élever nos enfants ? Que répondre aux troubles de l'adolescence ? Comment un jeune (du Nord) peut-il aider un autre jeune (du Sud) ?

Mme Renny Selvais et M. Marc Bourgois

Très engagés dans le monde des adolescents, co-animeront dans l'après-midi un débat sur le thème :

« ***Passeurs de partage :***
Comment éveiller les jeunes au sens et aux valeurs du partage ? »

- **Mme Renny SELVAIS** : Conseillère pédagogique et inspectrice de cours de religion au secondaire. Elle nous fera découvrir son expérience de vie en milieu émigré, défavorisé, de sa vie de professeur en quartier Nord. En outre, en sa qualité d'inspectrice et grâce aux contacts qu'elle entretient avec les écoles et avec les musulmans, son intervention sera basée sur le vécu en Belgique.

- **Marc BOURGOIS :** Enseignant et responsable du service de la Pastorale scolaire des écoles secondaires de Bruxelles et du Brabant-Wallon. La pastorale, c'est tout ce qui fait du lien et donne du sens. Marc Bourgois nous entraînera dans une réflexion basée sur une formation et une éducation à l'ouverture à l'autre, au dialogue mutuel, à l'écoute et à l'esprit de tolérance, au sens des relations, du partage, vécus dans une solidarité authentique.

ATELIERS :

Cette journée vous offrira également l'occasion de travailler en ateliers la question du sens et du partage.

Date: le 09/10/2010 à 9h00
Adresse : Parvis de la Basilique 1 à 1083 Bruxelles (entrée N°5 Salle VITA 228 places).

Retenez déjà cette date dans votre agenda et gardez un œil sur le site web, www.missio.be, pour y trouver des informations complémentaires.

Inscriptions & infos : 02 679 06 30 ou jeunes@missio.be
PAF : 7 € (réservations souhaitées)
Michel Musimbi Mbu Misch
Service jeunes / Missio

missio-Namur

PÈLERINAGE MISSIONNAIRE NATIONAL à BANNEUX-NOTRE-DAME

Le 17ème pèlerinage national au sanctuaire de la Vierge des Pauvres à Banneux aura lieu l**e mercredi 25 août 2010**
Thème de l'année : PARLE, J'ÉCOUTE (rencontre, dialogue, solidarité)

Tous les missionnaires et ami(e)s de la mission sont cordialement invités : *« Toute l'Église pour le monde entier ».*

A cette occasion, Missio-Namur organise le voyage par car : il part de Ciney à 7h30 (Walter Sœur 7), et fait une halte à Namur à 8h (devant la gare). Arrivée à Banneux : 09h30.

Pour le retour : départ de Banneux à 17h, et arrivée à Ciney à 19h.

Renseignements : Père Jos Spitz, 11b, rue du Séminaire, 5000 Namur : Tél. : 081 25 64 46 - Gsm : 0474 68 70 79.

La librairie CDD de Namur vous informe :

La catéchèse de profession de foi **« Un Vrai Partage »** est à nouveau disponible.
Nous avons profité de sa réimpression pour la relooker légèrement.

Cahier de l'enfant et des familles : 3.70 euros
Livre du catéchiste : 29 euros

Et toujours :
Documents : 5 euros
Le CD musical : 19 euros
La feuille et le carnet de route
pour la retraite, chacun à 1 euro.

Librairie CDD de Namur
Centre diocésain de documentation
Rue du Séminaire 11
5000 Namur

Tél : 081/240.820 - Fax : 081/240.821
cdd@seminairedenamur.be

AVEC TERRE DE SENS du 13 au 22 octobre 2010

La Tunisie : Carthage, Kairouan,...

Animé par l'abbé André Haquin, professeur émérite de la faculté de théologie de l'UCL.

Carthage*, ville antique fondée en 814 av. J.-C. par les Phéniciens fut le centre intellectuel et religieux de l'Afrique romaine puis chrétienne. La conversion au christianisme de l'Afrique du Nord romaine se fit dans la douleur et donna de grands théologiens comme Augustin.*

Nous tenterons de comprendre comment s'était constituée une chrétienté florissante mais aussi de connaître les raisons de sa disparition. Par des témoignages, nous verrons aussi comment être chrétien aujourd'hui.

Kairouan *illustre aussi un autre grand foyer créé suite à la conquête des arabes musulmans dès la fin du 7e s.*

Aujourd'hui, la Tunisie offre un étonnant mélange de modernité occidentale et de respect des traditions ancestrales. On assiste à un renouveau religieux.

Grâce à des témoins, nous tenterons de mieux comprendre ce monde musulman

1er jour : *Quelles furent les grandes décisions du Concile de Carthage ?*
2e jour : *Comment l'islam marque-t-il la vie quotidienne ?*
3e jour : *Quelle société contemporaine souhaitent les musulmans actuels ?*
4e jour : *Quels furent les apports de Tertullien, Cyprien et Augustin ?*
5e jour : *Comment expliquer la disparition progressive du christianisme devant l'islam ?*
6e jour : *Comment l'islam s'est-il répandu ? Qu'est-ce qui fait vivre la foi d'un musulman ?*
7e jour : *Pourquoi le sunnisme, le chiisme, le kharijisme et le soufisme? Quels sont les apports de l'église d'Afrique du Nord à l'Eglise?*
8e jour : *Comment les Tunisiens perçoivent-ils le monde européen ?*
9e jour : *Qu'attendent les Tunisiens des chrétiens ? Comment les chrétiens vivent-ils dans un pays majoritairement musulman ?*
10e jour : Retour le matin à Bruxelles.

Prix : 1040,00 € par personne.
Inclus : voyage en car, logement en hôtels, en chambre double et en pension complète, visites, assurances assistance et annulations.
Non-inclus: repas de midi du 1er jour et boissons
Navette aéroport éventuelle : prix à déterminer
+ Voyage prévu pour personnes valides, autonomes marchant sans problème.

Terre de Sens
Rue du Séminaire, 6 à 5000 Namur - Tél.: 081.240.162 - Fax : 081.22.02.86
Email : terredesens@skynet.be - Web : www.terredesens.be
Une organisation des Pèlerinages Namurois A.S.B.L. (Lic A5332)

SERVICES ÉVÊCHÉ : L'OFFICIALITÉ

Poursuivant la présentation des « services de l'Évêché », nous abordons aujourd'hui celui de l'« Officialité » ou « Vicariat judiciaire ». Autrement dit, la partie droite en bas de la photo publiée dans le numéro du mois de mars dernier de la revue diocésaine « Communications ».

Sont membres de l'Officialité sans être repris sur cette photo : les abbés Patrick DENIS, curé de Bouge et juge diocésain et Ignace NIVYAYO, en mission pastorale dans le doyenné de Neufchâteau et juge diocésain également, ainsi que Mgr. Luc DE MAERE, prêtre du diocèse d'Anvers.

A.- LES DISPENSES MATRIMONIALES

Une des premières missions de ce service concerne les dispenses nécessaires pour célébrer de manière licite et/ou valide certains mariages. Lors de la préparation du mariage, les futurs époux rencontrent le prêtre et préparent avec lui un dossier contenant l'enquête prénuptiale et la partie pastorale. Il existe trois types de documents à compléter en fonction de la situation des fiancés :

- mariage entre baptisés catholiques ;
- mariage **mixte** (entre une partie baptisée catholique et une partie baptisée appartenant à une autre Église ou communauté chrétienne : orthodoxe, protestante, anglicane) ;

- mariage **dans la disparité de culte** (mariage entre une partie baptisée et une personne non-baptisée : bouddhiste, musulman, hindouiste, agnostique, …)

Toutes les rubriques doivent être complétées et les documents nécessaires doivent être joints tels que l'extrait d'acte du registre des baptêmes, la transcription du jugement de divorce (pour des personnes qui auraient été mariés seulement civilement auparavant), un extrait des registres de l'État-civil attestant du veuvage. Si une délégation et/ou une autorisation de célébration est nécessaire, le prêtre qui transmet le dossier en fait la demande auprès de son confrère, curé du lieu de célébration du mariage ou curé du domicile des parties.

Dans les cas de mariage mixte ou dispars, la demande d'autorisation ou de dispense doit être faite sur le formulaire ad hoc (en vente au CDD). Cette demande accompagnée du dossier complet doit être adressée à l'Évêché, à l'adresse du Bureau des mariages. La demande doit être transmise à l'Évêché au moins trois mois avant la date de célébration du mariage.

En cas de mariage à l'étranger ou avec une personne domiciliée en dehors de la Belgique, l'autorisation doit être demandée à l'Ordinaire du fiancé ou de la fiancée. Il est important de transmettre tout le dossier avec ses annexes à l'Évêché.

Il arrive que des personnes ne puissent pas prouver qu'elles ont été baptisées parce qu'on ne trouve pas de traces de leur baptême ou qu'elles en ignorent le lieu et/ou la date. Dans ce cas-là, il convient d'introduire une demande de dispense pour mariage dans la disparité de culte « ad cautelam » et d'apporter toutes les preuves possibles (photos, témoignages, …).

Dans tous les cas où une question se pose, il ne faut pas hésiter à s'adresser à l'Évêché par courrier ou par téléphone pour avoir un renseignement. Nous sommes là pour vous aider et vous renseigner si cela s'avère nécessaire.

B.- LES PROCÉDURES DE NULLITÉ DE MARIAGE

À côté des différentes dispenses matrimoniales, les causes de nullité matrimoniales prennent le meilleur de notre temps et de notre souci pastoral. Un des buts de cet article est précisément de faciliter à tous les fidèles de notre diocèse l'accès à cet instrument pastoral si inconnu du recours au Tribunal ecclésiastique, et sortir ainsi du mythe (Caroline de Monaco = cause de nullité, affaire de riches).

Convaincus que tout fidèle a le DROIT inaliénable de saisir le Tribunal ecclésiastique dans le but de savoir si le mariage contracté par lui ou elle est ou non valide du point de vue canonique, nous voudrions donner des éléments pour que les agents pastoraux de notre diocèse facilitent à tous les baptisés l'exercice de ce droit.

Il s'agit d'un véritable instrument pastoral. Les résultats sont non seulement la possibilité de contracter un nouveau mariage religieux pour les personnes concernées (en rigueur de termes, il s'agirait du premier), mais aussi la vérité sur une étape de leur vie et, éventuellement, la guérison des blessures. Une partie importante des causes que nous recevons n'ont pas comme but premier de contracter un nouveau mariage. Certains nous disent tout simplement : « Je veux que l'Église me dise si je me suis trompé(e), si j'ai vraiment été marié(e) ».

Notre but est donc d'aider les agents pastoraux de notre diocèse à valoriser cet instrument pastoral. Nous allons le faire en donnant des éléments de réponse à deux questions principalement :

Comment détecter une éventuelle nullité de mariage ?

Quelle est la procédure ou qu'est-ce que les personnes vont trouver à l'« Officialité » ?

B.1.- **Comment dépister une éventuelle nullité de mariage lorsque nous rencontrons des personnes dans notre mission pastorale**.

Un premier élément tout simple qui aide à repérer une possible nullité de mariage est la durée de la vie commune. Si la vie commune après la célébration du mariage a été courte (peu d'années, voir quelques mois seulement) une nullité est très probable. Inversement, une vie commune de longue durée est un argument contre la nullité du mariage en question. Toutefois, il s'agit là d'indices et non de vérités absolues. Il nous arrive de constater la nullité de mariages dont la vie commune s'est prolongée pendant des années et duquel sont nés des enfants.

Outre ce premier indice, nous devons entrer plus dans le détail des différentes raisons qui peuvent rendre nul un mariage religieux. Rappelons brièvement les fondements d'une nullité de mariage.

Le consentement des époux est au nœud du mariage valide. Pour contracter un mariage sacramentel devant l'Église et donner un

consentement valide les époux doivent avoir un esprit critique qui mesure le pour et le contre de cet engagement. Ils doivent faire un choix personnel, autonome et entièrement libre. Ils doivent en plus, avoir une vision juste du mariage. Il peut arriver que, malgré les apparences, il manque quelque chose à cet engagement. On dira alors que le mariage est invalide (ou nul).

C'est la valeur de ce choix initial qui permet de déterminer la validité ou la nullité de l'entrée en mariage, si ce choix est défectueux ou vicié. Les déboires et les insuccès de la vie conjugale, le naufrage même du mariage, ne sont pas nécessairement des critères de nullité, mais peuvent constituer des *indices* d'une éventuelle nullité.

Les motifs de nullité les plus fréquemment invoqués dans nos régions sont :

1) Le défaut de consentement par manque de discernement, lorsque les époux sont incapables de donner un consentement reposant sur un choix lucide et libre.

2) L'incapacité d'assumer les obligations essentielles du mariage, parmi lesquelles on compte la communauté de vie et d'amour destinée au bien des époux avec la fidélité mutuelle, la procréation et l'éducation des enfants et l'indissolubilité du mariage.

Nous dirons alors dans ces deux cas que l'un des conjoints (ou tous les deux) n'était pas capable (juridiquement parlant), à l'époque du mariage, de s'engager dans une union stable pour toute sa vie. Par exemple :

- Par son manque de maturité nécessaire pour envisager l'avenir.
- Par son incapacité à s'adapter à une autre situation que sa famille d'origine.
- Par une grave déséquilibre de sa personnalité (alcool, drogue, troubles de personnalité, dépression, maladie psychique, …).
- Par des problèmes d'identité sexuelle ou des abus sexuels subis dans l'enfance et qui ont laissé des séquelles.

3) La simulation du mariage, qui peut être *totale*, lorsque le contractant a l'intention de ne pas accepter, ni d'assumer toutes les propriétés essentielles du mariage au moment de l'échange des consentements, ou *partielle*, lorsque le contractant a l'intention de ne pas remplir l'une ou l'autre des obligations essentielles du mariage.

Voici quelques exemples de simulation :

- Pas d'engagement à la fidélité, se réservant, dès le début, le droit à quelques écarts.
- Pas d'engagement à l'unité, gardant quelque ancienne relation, ce qui est moins rare que ce qu'on le croit.
- Pas d'engagement à l'indissolubilité : « si ça ne marche pas, on divorce !»
- Pas d'ouverture à la procréation en refusant d'avoir des enfants.
- Pas de mariage du tout : on célèbre le mariage comme moyen d'acquérir la nationalité, le permis de séjour, etc.

4) Le mariage peut aussi être nul parce que l'un des contractants s'est engagé au moment de la célébration du mariage sous l'influence d'une crainte grave ou lorsque l'un des futurs conjoints était victime d'une fraude ou d'une erreur sur la personne qu'il désirait épouser. Il en va de même pour un mariage assorti d'une condition illicite.

Il peut arriver, par exemple, que le consentement n'était pas totalement libre à cause de :

- Une pression familiale ou autre.
- La prédominance d'une autre motivation (échapper à sa famille ou sa situation personnelle ; acquérir une situation professionnelle ou certains revenus…)
- Un chantage sur l'autre conjoint si le mariage ne se faisait pas (suicide ou autre).

Ce sont quelques exemples parmi d'autres qui permettent d'illustrer les raisons les plus habituelles qui aujourd'hui dans nos régions peuvent être à l'origine d'une nullité de mariage.

Nous rencontrons parfois des personnes qui peuvent éveiller en nous le doute quant à la validité d'un premier mariage religieux. Peut-être le fait de lire ces lignes nous a déjà fait penser à quelques-uns. Que faire ? Encourager ces personnes à contacter directement l'Officialité pour prendre un rendez-vous afin de recevoir de plus amples renseignements. Oui, mais vers quel " parcours du combattant " allons-nous envoyer ces personnes ? Voilà donc la réponse à la deuxième question : Quelles sont les différentes étapes de la procédure ?

B.2.- **L'enquête de l'Église**

La personne qui contacte l'"Officialité " est reçue dans les meilleurs délais pour avoir un entretien. Elle sera écoutée avec sympathie et attention afin de vérifier s'il y a vraiment des indices d'une nullité (sérieux des arguments, preuves suffisantes, témoignages crédibles, etc). C'est toujours une épreuve, car il s'agit de revenir sur des événements douloureux que l'on préfère oublier. Mais c'est la condition pour reconstruire quelque chose de nouveau.

Si des indices de nullité sont trouvés, nous aidons la personne à rédiger le libelle introductif de la cause, à moins qu'elle ne veuille contacter un avocat ecclésiastique qui l'aidera à faire ce travail. En tout cas, en quelques semaines, les précisions seront données et la requête sera analysée lors d'une réunion des juges de l'Officialité. Si la cause est acceptée, la personne est avertie, ainsi que son conjoint. L'instruction ne commence pas tout de suite, cependant, car il faut laisser le temps à l'autre partie (parfois elle est déjà au courant, parfois non) de réagir pour confirmer les raisons qui ont causé une nullité ou même en ajouter d'autres.

L'enquête peut alors commencer. L'auditeur désigné reçoit les intéressés et leurs proches, un par un, d'une manière totalement confidentielle. En leur posant des questions adaptées, il cherche à cerner les circonstances du mariage pour savoir s'il existe, ou non, un ou plusieurs motifs de nullité prévus par le droit de l'Église.

Nous entendons parfois dire que le procédé est lourd, que les gens ont peur, comme si on revenait au temps de l'Inquisition. Il est vrai que ces auditions sont longues, cela dépend de l'histoire que les personnes ont à raconter : elles peuvent durer 2 ou 3 heures. Mais rassurez-vous : même lorsque les personnes ont à nous raconter des histoires difficiles et douloureuses (et surtout à ce moment-là), elles en ressortent rassurées et contentes. Il arrive souvent qu'elles nous remercient pour la qualité de l'écoute et l'aide portée en ces moments-là. L'audition se passe toujours en présence d'un juge (rarement deux) et de Mme Lê, greffière du Tribunal, ce qui assure une présence féminine qui bien que silencieuse, n'est pas négligeable, aussi sur l'aspect psychologique.

À la fin de l'enquête, s'il y a lieu, le juge demande des certificats médicaux ou transmet le dossier à un expert en psychologie ou en psychiatrie.

Ensuite, il remet le dossier, contenant le texte des entretiens, à l'avocat ecclésiastique (lorsqu'il en existe un) qui remet ses plaidoiries, puis au défenseur du lien conjugal qui souligne les éléments en faveur de la validité du mariage ou les faiblesses du dossier. C'est alors que le Tribunal, composé normalement du juge instructeur et de deux juges désignés, prend la décision. Si le mariage est déclaré invalide, l'ensemble du dossier est transmis au Tribunal d'Appel pour vérification et confirmation de la sentence (Tournai). La sentence devient définitive si les deux officialités ont émis le même jugement, sinon elle est transmise au Tribunal de troisième instance, la Rote, sur appel de l'un et/ou l'autre des parties.

Le tribunal de deuxième instance peut confirmer par décret la sentence de la première instance ou soumettre la cause à un nouvel examen. En revanche, si le tribunal de première instance déclare que le mariage est valide, la partie demanderesse, ou son avocat, peut interjeter appel en deuxième, voire en troisième et dernière instance.

La déclaration en nullité n'a aucun effet civil, car le lien civil est rompu par le divorce. Elle n'a pas d'effets juridiques sur les enfants, leur nom ou leur garde. Il s'agit d'un jugement ecclésial permettant aux époux de régulariser leur situation matrimoniale dans la communauté chrétienne catholique.

Le déroulement du procès garde un caractère strictement confidentiel et les actes de l'instruction ne sont transmis qu'aux personnes agréées par le tribunal ecclésiastique. Bien entendu, les parties en cause peuvent connaître les actes de l'instruction au nom du droit de la défense.

L'enquête et le jugement s'étalent habituellement sur une durée de 18 à 24 mois. C'est souvent le manque d'enthousiasme des témoins qui ralentit le processus. En effet, il n'est pas évident de fixer des rendez-vous pour les personnes qui interviennent dans une cause. Tous les juges et auditeurs du Tribunal ont aussi d'autres missions pastorales, donc un agenda chargé dans lequel nous laissons toujours de plages libres dans notre emploi du temps pour recevoir les personnes. Mais ces plages ne coïncident pas toujours avec les disponibilités des personnes à écouter, ce qui implique parfois une attente de quelques mois.

D'autres éléments qui peuvent retarder l'avancement d'une cause sont le grand nombre de causes à un moment donné ou la difficulté du cas. C'est la garantie d'une justice sérieuse. Dans quelques rares cas, parce qu'évidents, le jugement peut intervenir plus rapidement. Une participation financière est demandée, mais chacun donne suivant ses possibilités après avoir expliqué sa situation financière.

L'Église ne fixe pas de délais pour "attaquer" la validité d'un mariage : elle enquête parfois sur des mariages vieux de 30 ou 40 ans, même si les preuves sont évidemment plus difficiles à réunir.

Il ne faut pas oublier la place des enfants, s'il y en a. Ils ont déjà souffert du divorce. L'invalidité du mariage de leurs parents peut accentuer leur désarroi. Il est important de leur faire comprendre qu'ils sont bien le fruit de l'amour de leurs parents. En effet, une procédure de nullité ne met pas en cause la réalité de cet amour et encore moins la moralité des personnes. Nous avons bien le soin de rappeler à tous ceux qui participent à une cause de nullité que ce ne sont pas les personnes qui sont jugées, mais bien la validité canonique du lien matrimonial. Le but d'une déclaration en nullité n'est pas la recherche d'un coupable dans l'échec du mariage. L'instruction judiciaire et la sentence qui peut en découler portent uniquement sur la validité ou la nullité d'un engagement matrimonial sans porter de jugement sur les personnes.

Le divorce civil repose sur la volonté d'un ou des deux conjoints ou sur des fautes graves commises par l'un ou les deux. Dans la procédure de déclaration de nullité d'un mariage religieux, l'Église s'intéresse essentiellement à la façon dont le mariage a été conclu. Dans la procédure du divorce civil, on s'intéresse à la vie des époux depuis le jour de leur mariage jusqu'à celui de leur séparation. Dans la déclaration de nullité d'un mariage religieux, on s'intéresse à la vie des époux depuis le jour de leur naissance jusqu'au jour de leur mariage.

Rue de l'Évêché, 1, 5000 Namur
M. le vicaire judiciaire : Chanoine Jean-Marie HUET
Tél. : 081 25 10 80 - officialdenamur@gmail.com

M. le vicaire judiciaire adjoint : Juan-Carlos CONDE
Tél. : 081 25 10 93 - jccc1971@yahoo.es

Mme le notaire : Madame LÊ
Tél. : 081 25 10 86 - greffe.namur@yahoo.fr

ANNÉES PASTORALES 2010-2012

La CIPL, Commission interdiocésaine de Pastorale Liturgique, prend une part active dans le cadre des deux années pastorales consacrées aux sacrements.

En cette année pastorale 2010-2011, elle propose 3 journées de formation, ainsi qu'un outil pour animer 3 soirées de carême centrées sur le baptême, la confirmation et l'eucharistie. L'année 2011-2012 élargira les horizons par d'autres formations, ainsi que l'organisation d'un congrès sur les sacrements.

Les sacrements : une « Bonne Nouvelle » pour aujourd'hui

Les chrétiens ont appris par le catéchisme de leur enfance que les sacrements sont au nombre de sept et que le Christ en est la source. Les années passant, les réalités se sont parfois estompées et les pratiques de beaucoup ont changé. Le baptême des petits enfants est encore célébré, mais est-il vécu comme un sacrement de la foi ou comme un rite familial à l'occasion de la naissance ? L'eucharistie dominicale est moins fréquentée. Est-ce seulement en raison du rythme de vie et des nombreuses sollicitations du week-end ? Ne serait-ce pas aussi parce qu'elle n'est pas perçue comme une dimension essentielle de la vie chrétienne et d'abord comme une « Bonne Nouvelle », une offre de bonheur venant de Dieu !

La " participation active " aux sacrements de l'Eglise demande une vraie initiation à la foi chrétienne, sans quoi les sacrements chrétiens seront perçus comme de simples rites religieux, étranges et ponctuels.

Les sacrements sont, chacun pour sa part, **fruit de la grâce de Pâques** : la vie se communique à ceux qui par la foi ont part à la mort et à la résurrection du Christ (Rm 6, 2-3). Elle nous rend capables de mener la vie selon les Béatitudes, d'être témoins du Christ au cœur du monde, de faire vivre nos communautés de foi.

Se mettre ensemble pour repenser la signification et la célébration de nos sacrements est un acte d'Eglise ; c'est la chance qui nous est offerte au cours des deux années qui viennent. Quels que soient notre âge, nos activités professionnelles et familiales, nous pouvons « Grandir dans la foi » et grandir en espérance pour être témoins de Dieu en ce monde.

Pour entrer dans la réalité d'aujourd'hui des sacrements, en lien avec la Lettre des évêques de Belgique « *Re-Naître. Les sacrements* »**, la Commission interdiocésaine de pastorale liturgique** (*CIPL*) propose :

- **Trois journées de formation**, à l'Institut Ste-Marie de Jambes

Journées à visées pastorales : les enjeux, les célébrations, intégration dans une pastorale plus large où s'entremêleront exposés, témoignages et travaux de groupes

Samedi 30 octobre : le baptême

Avec la participation de : André Haquin, secrétaire général de la CIPL, Philippe Vermeersch, liturgiste du diocèse de Tournai, 3 personnes qui témoigneront de leur engagement dans la pastorale du baptême (bébés, enfants en âge de scolarité, adultes)

Samedi 20 novembre : la confirmation

Avec la participation de : Paul De Clerck, responsable de la vie des paroisses, des célébrations et des sacrements au vicariat de Bruxelles, 3 « jeunes » confirmés (adolescents et adultes)

Samedi 11 décembre : l'eucharistie

Avec la participation de : Ghislain Pinckers, liturgiste du diocèse de Liège, Patrick Willocq, catéchiste et liturgiste du diocèse de Tournai, un prêtre, un visiteur de malades et une assistante pastorale témoignant de leur lien entre la communauté célébrante et la mission qui leur est confiée.

Horaire des trois journées :
10h00 : accueil ; 10h15 à 12h00 : exposé et témoignages ; 12h30 : repas (pique-nique, potage sur place) ; 14h00 : exposé ; 14h45 : travaux de groupe ; 16h15 : conclusion de la journée.
P.A.F : 10 € par journée ou 25 € pour les 3
Renseignements et inscriptions : Secrétariat de la CIPL : Judith Bollingh, rue Guimard, 1 à 1040 BRUXELLES – 02/509 97 37 – 0475/20 38 36 – cipl@interdio.be

- Pour vivre le Carême en paroisse, unité pastorale, doyenné…, 3 documents pour **trois soirées de réflexion spirituelle**

Un outil pédagogique et facilement transposable en fonction de la réalité du " terrain " ; soirées à visées spirituelles : chacun est invité à se resituer face à son baptême, sa confirmation, sa pratique dominicale.

Les trois soirées ont la même structure : entrée dans la soirée par un chant, une méditation ; approfondissement, réflexion et invitation à se situer grâce à des outils pédagogiques et variés ; temps de prière.

- *Que chaque jour grandisse en vous la joie de vivre en baptisés* (en lien avec le baptême)
- *L'amour tient toutes ses promesses, vos corps sont temples de l'Esprit* (en lien avec la confirmation)
- *Faire Eucharistie, c'est laisser fructifier son Baptême, sa Confirmation* (en lien avec l'Eucharistie)

Ces documents, dès fin octobre, seront disponibles dans les librairies religieuses ou sur simple demande au secrétariat de la CIPL : Judith Bollingh, rue Guimard, 1 à 1040 Bxl – 02/509 97 37 – 0475/20 38 36 – cipl@interdio.be

Photo La résurrection - Fresque de l'église Saint-Sauveur-in-Chora à Istanbul (14ème siècle).

Dimanche 26 septembre 2010 : le Dimanche des Médias.

« Communiquer pour Croire, Croire pour Communiquer »

Oui la Communication est essentielle. **Dire la vie, dire ce qui fait vivre**. Partager les peines et les joies en vérité, cela fait du bien. La foi fait partie de la vie pour les croyants. Nous devons rendre compte de l'espérance qui est en nous. Par la vie, parce que là est l'essentiel, en actes, en paroles. Etre solidaires, porteurs de vie à notre tour, à la suite de tant de chrétiens qui nous précèdent, hommes et femmes qui ont suscité foi, espérance et charité.

La vie est communication, transmission, relation aux autres, au sein de communautés, familiales et plus vastes. Croire, c'est le cœur de la vie du chrétien, et cette source de vie devient communication à d'autres et suscite le désir de croire, de vivre tout simplement de l'accueil du don que Dieu fait en Jésus-Christ.

Le **Dimanche des médias** devient dès lors la journée de fête de tous ceux et celles qui soutiennent les médias catholiques (RCF, Dimanche, Cathobel, RTCB, Catho.be… et des médias écrits et numériques des diocèses). Notre projet ? Communiquer au cœur de la société, proposer une vie de foi, sans arrogance et sans complexe… et se forme une « paroisse virtuelle » élargie à tous les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, surfeurs qui découvrent par là autant de témoins qui partagent ce qui les fait vivre…

Concrètement, **donnez-nous de rejoindre** ceux et celles qui sont « plus loin », dans les maisons de repos, les hopitaux, les prisons, par les éditions missionnaires du Journal Dimanche ou encore ceux qui nous écoutent à la RTCB ou sur RCF, ou qui nous découvrent sur www.catho.be!

Allons jusqu'au bout ! le Dimanche des Médias est notre fête de la Communication. La fête des convictions les plus intimes, des témoignages de vie, et de la croissance. Au service d'une communication durable !

Soyons responsables et solidaires. Les Médias d'Eglise veulent être professionnels. Nous les assumons ensemble. Nous savons que vous les porterez avec nous, y compris par votre participation généreuse à la collecte spéciale de ce jour. Une fois l'an !

L'Eglise finance une part… mais il reste la part des chrétiens…

Merci de votre soutien !

T. Scholtes sj, coordinateur Dimanche des Médias

PS. Toutes les informations pratiques sur le site www.catho.be

ECOLE DE VIE SPIRITUELLE

Abbaye de Maredsous

PROGRAMME

J'y crois ? J'y crois pas ?
Une journée d'introduction,
de présentation et d'inscription
13 novembre 2010

Le Baptême, une nouvelle naissance
15 janvier 2011
Fr. Jean-Daniel Mischler osb

Laisser vivre le Souffle en nous
12 février 2011
Fr. Jean-Daniel osb et Frédéric Cavallin

La Prière d'un peuple
12 mars 2011
Sœur Marie-Paule osb

Lire et prier les Ecritures
9 avril 2011
Fr. Bernard Poupard osb

Difficultés et chances d'une vie spirituelle
21 mai 2011
Fr. Dominique Collin op.

La solidarité de l'amour
18 juin 2011
Anne Dupont de Sant' Egidio

POUR QUOI ? POUR QUI ?

Une Ecole pour offrir à « l'homme de retrouver des certitudes qui l'aident à vivre, à se tenir debout, à traverser le chaos ». Maurice Bellet

Une Ecole ouverte à toutes personnes, adultes et jeunes, qui désirent découvrir les fondements de la foi au Christ pour un meilleur engagement dans le monde.

INFOS PRATIQUES

- Chaque journée commence à 9h et se termine à 17h
- La journée comporte des enseignements, des temps d'échange, de prière silencieuse, des entretiens pour ceux qui viennent la veille ou qui prolongent le dimanche.
- L'école implique une inscription à tout le parcours
- Prix : 30 € la journée
- Renseignements et pré-inscriptions : daniel.mischler@maredsous.com Tél. 0475 57 8 8 77
- Inscriptions définitives lors de la journée d'introduction du 13 novembre 2010

Cifra

Centre Interparoissial de Formation Religieuse pour Adultes
Programme 2010/2011

Vendredi 1 et samedi 2 octobre

François, la richesse d'un pauvre
" Ouverture au-delà des différences "
Par la Communauté des Pèlerins

Une troupe constituée de plus de 80 personnes, malades, handicapées et bénévoles fera revivre la vie de Saint François d'Assise. Les acteurs ont l'occasion de se révéler, de partager leur vécu, ce qui contribue à leur épanouissement. Ils nous font découvrir une Foi réelle, concrète et non purement intellectuelle.

Collégiale de Dinant
Vendredi 1 octobre : 15h30 (école) et 20h00
Samedi 2 octobre : 20h00
Entrée gratuite mais réservation obligatoire dès le 1er septembre
(082/22.90.38 : Syndicat d'initiative de Dinant)

Vendredi 8 octobre

Parler de Dieu sans en avoir l'air !
Par Dominique Collin, O.P.

Quand Jésus s'adressait aux foules, il leur racontait des histoires qu'on appelle des paraboles. Tirées de la nature ou de l'activité humaine, les paraboles cherchent à déplacer l'auditeur, à lui faire découvrir que d'autres choix de vie sont possibles et plus féconds. C'est ainsi que Jésus parlait de Dieu sans devoir le nommer. Alors, en cette crise de la transmission de la foi, n'y aurait-il pas urgence à redécouvrir un christianisme «parabolique» ?

Vendredi 15 octobre

Continuer à devenir chrétien
Par Jean-Yves Quellec.
Ecrivain et prieur du monastère bénédictin de Clerlande à Ottignies.

Conférence sous la forme d'un témoignage qui pourrait donner à penser et encourager les auditeurs dans leurs recherches et leurs tâtonnements.

Vendredi 22 octobre

“ L’Evangile peut-il réellement m’aider dans la vie de tous les jours ? ”
Par George Quenon, pasteur de Dinant-Morville

Ce texte si vieux, certes bien conservé, appuyé par l’histoire et l’archéologie peut-il encore me parler aujourd’hui? Si oui, comment et dans quel domaine ?

Toutes les conférences (sauf spectacle St François) seront données à 20h dans l’église de Yvoir

***PAF** : 3 euros*

Renseignements :
Yvan Tasiaux - 0477/31.12.51 - Annie Cornet - 082/22.68.

Le R’ATELIER propose

une formation au Nouveau Testament assurée par Yvette NISSEN, professeur de religion, animatrice de groupes bibliques.
Monastère des Sœurs Clarisses, rue des Monastères, 41, 5020 Malonne

Cette formation se donnera en dix soirées. Il ne s’agira pas d’un cours magistral mais d’un travail en groupe à partir des évangiles eux-mêmes, d’autres documents et des questions des participants. Le groupe sera formé de seize personnes maximum.

De 20 à 22h00, les mercredis

15 septembre,	**6 octobre,**	**17 novembre,**	**15 décembre 2010**
12 janvier,	**16 février,**	**2 mars,**	**27 avril**
18 mai,	**15 juin 2011.**		

P.A.F. : 50 €

CONTACT : yvette.nissen@skynet.be

INSCRIPTIONS : Virement sur le compte 088-2131786-12 R’atelier, Malonne (avec coordonnées précises du (des) participant(s).

Le Levain, Marche-en-Famenne

Soirées de formation théologique 2010.
animées par Elena Di Pede, bibliste
« Faut-il encore lire le premier Testament ? »

Le lundi 4 octobre 2010, à 19h45
Le chapeau : De quelle vérité s'agit-!l quand on parle de ces textes ? Recherche de sens.

Le lundi 11 octobre 2010, 19h45 : **La création.** Gn 1 et 2.

Le lundi 18 octobre 2010, 19h45 :
La sortie d'Égypte et le passage de la Mer. Ex 14

Le lundi 25 octobre 2010 à 19h45 : **Le prophète Élie.** 1 R 17 - 19

Renseignements :
1. Formation donnée à la salle « Aquarium » de l'Institut Sainte-Julie, rue Nérette, 2, 6900 Marche. P.A.F. : 3 €
2. Le Levain, Place de l'Étang, 11bis/22, 6900 Marche- en-Famenne 084 31 10 47 - Compte 523-0406882-42.

INITIATION A LA PHILOSOPHIE, asbl
Namur

Dir. : R. TOUSSAINT
POUR TOUS A PARTIR DE 17 ANS

Les conférences se donnent le samedi matin, de 10h à 12h
dans les locaux des **Facultés Universitaires de Namur**
Rempart de la Vierge, 8, Auditoire 306 b (ascenseur), Namur

QUE SUIS-JE ?... UN HOMME, C'EST QUOI ?

MODULE 1

La personne entre individu et société

avec Stéphane Mercier
5 samedis, de 10h à 12 h,
les 2, 9, 16, 23 oct. et 13 nov. 2010

MODULE 2

L'en-deça du sujet : son corps ?

avec Xavier Dijon
5 samedis, de 10h à 12 h,
les 20, 27 nov., 4, 11 et 10 déc. 2010

MODULE 3

Image de Dieu et descendant du singe ?

Evolution, création : que suis-je ?

avec Renée Toussaint
5 samedis, de 10h à 12 h,
les 15, 22, 29 janv., 5 et 12 fév. 2011

MODULE 4

L'homme est ce qu'il n'est pas et n'est pas ce qu'il est

(Sartre)

avec Isabelle Delcroix
5 samedis, de 10h à 12 h,
les 26 fév., 19, 26 mars, 2 et 9 avril 2011

Prix : 25 euros par module - 85 euros pour l'année - moitié prix pour les étudiants.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : Madame TOUSSAINT-NOTTIN, 11, rue de Pitteurs, 5004 Bouge, 081 21 11 42 - renee.toussaint@skynet.be

Diocèse de Namur

Le bienheureux Nicolas-Marie VERRON, s.j

La célébration du 450e anniversaire du diocèse de Namur nous donne l'occasion d'évoquer les saints qui y ont vécu et particulièrement ceux qui ont été officiellement reconnus par l'Eglise : sainte Julie Billiart (1751-1816), le saint Frère Mutien Marie (1841-1917), le bienheureux Columba Marmion (1858-1923). Tous trois y ont passé une notable partie de leur existence. Un quatrième nom pourrait toutefois être ajouté à cette liste, même si son séjour dans notre diocèse fut beaucoup plus bref. Il s'agit du bienheureux Nicolas-Marie Verron (1740-1792), un jésuite qui mourut martyr à Paris, victime de la Révolution française. Il était né en Bretagne, à Quimperlé, et était entré au noviciat parisien de la Compagnie de Jésus en 1757. Il prononça ses premiers voeux au collège Louis-le-Grand de Paris, deux ans plus tard, et fut désigné pour y enseigner. Mais en 1762 les Parlements coalisés décrétèrent la dissolution des jésuites en France. Le Père Verron, encore scolastique, sollicita son admission dans la Province Gallo-belge de la Compagnie. Un moment professeur à Cateau, il fut ensuite envoyé au Collège de Dinant. En 1766, il fit sa théologie à Luxembourg, puis, pour raisons de santé, successivement à Dinant, Pont-à-Mousson, Huy et Liège. Ordonné prêtre à Trèves, il revint durant l'été 1770 au collège de Dinant où il acheva sa formation et termina l'année comme professeur de Troisième. En octobre 1771, il fut envoyé au collège de Namur pour y enseigner la Rhétorique. C'est durant cette période, en juillet 1773, qu'il fut atteint par la bulle du Pape Clément XIV supprimant l'Ordre des jésuites. Il fut durant quelque temps recueilli à Annevoie dans la famille de Montpellier. On a de lui, dans une lettre de 1774, une description des jardins célèbres de ce lieu. Il rentra alors à Paris où il fut chargé de la direction spirituelle des religieuses du monastère de Sainte-Aure. Le Père y devint un apôtre de l'Adoration perpétuelle du Coeur de Jésus dans le Très saint Sacrement. Il demeura dans cette fonction durant treize ans, multipliant, pour les religieuses et les fidèles, écrits, retraites et ministères de toute sorte. Son esprit s'exprime au mieux dans cette affirmation de l'une de ses *Méditations* : " c'est surtout l'amour qui doit être l'âme de vos adorations ". Arrêté le 18 août 1792 comme prêtre insermenté, il fut enfermé au Séminaire Saint-Firmin et massacré le 3 septembre. Il fut béatifié en 1924.

Voir Pierre DELATTRE, s.j., *Le bienheureux Nicolas-Marie VERRON, s.j.,* dans *Nouvelle Revue Théologique,* 1957.

AU CALENDRIER.

Sur les ondes en septembre.

- **Messes radiodiffusées sur « La Première » et « RTBF International » de 10h05 à 11 heures.**

  Jusqu'au dimanche 26 septembre depuis l'église Saint-Lambert à Courcelles (diocèse de Tournai).
  Commentaires : André Carlier

- **Messes télévisées 10h45-11h30 sur la 2 R.T.B.F. et/ou France 2.**

  - **France 2, le 05 septembre**, 23ème dimanche dans l'année, depuis la chapelle Notre-Dame-des-Fontenilles du Centre Hospitalier à Tonnerre (Fr. 89).
  - **Le 12 septembre**, 24ème dimanche dans l'année depuis le Calvaire à Pontchâteau (Fr.).
  - **France 2, le 19 septembre**, 25ème dimanche dans l'année, depuis l'abbaye Saint-Pierre de Solesnes (Fr. 72).
  - **Le 26 septembre**, 26ème dimanche dans l'année, depuis la chapelle Saint-Vincent-de-Paul à Paris 6ème (Fr.).

Le Chœur Grégorien de Malonne
vous invite
CONCERT SPIRITUEL
Itinéraire grégorien
en Diocèse de Namur

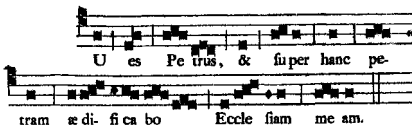

Maître de Chœur et Organiste
Emile MARCHAND

Le VENDREDI 8 OCTOBRE à 20h
WALCOURT, en la Basilique Notre-Dame

Le DIMANCHE 17 OCTOBRE à 16h
ARLON, église Saint-Martin

À l'occasion du 450e anniversaire du
Diocèse de Namur - Luxembourg
Pour le concert, PAF 5€ . Carnet - guide offert.

Sanctuaires Notre-Dame à Beauraing.

Tél. : 082 71 12 18. Fax : 082 71 40 75
Nouveau site : http://beauraing.catho.be
Courriel : ndbeauraing@gmail.com

ACTIVITES MENSUELLES

Pèlerinages pédestres : HOUYET-BEAURAING (11 km)

Les samedis 4 septembre, 2 octobre et 6 novembre
- 10h15 : départ de l'église de Houyet
- 15h45 : eucharistie aux Sanctuaires

Renseignements : 082 71 38 89

Les dimanches 12 et 19 septembre, 10 et 17 octobre, et 14 et 21 novembre
- 10h30 en septembre, 11h15 en octobre et novembre: départ de l'église de Houyet
- 15h45 : eucharistie aux Sanctuaires

Renseignements : 071 66 71 13 ou 02 736 83 97.

Prière pour les vocations

Tous les 25 du mois du mars à décembre, à 19h00 à la chapelle votive des Sanctuaires : adoration pour les vocations avec le groupe " réveil de l'espérance ", en souvenir de la visite du pape Jean-Paul II à Beauraing.

ACTIVITES ANNUELLES

— Les 14 et 15 septembre : après-midis des homes. Infos : 082713889

— Le dimanche 26 septembre : rassemblement des Equipes Notre-Dame pour une journée riche en animations diverses. Infos : mrpioge38@skynet.be

— Le samedi 02 octobre : pèlerinage des frères de la charité

— Le dimanche 03 octobre : rassemblement des pèlerinages diocésains namurois
  - Dès le matin, un service d'accueil est prévu pour les personnes malades et handicapées. Il est assuré par les Pèlerinages Namurois : tél. : 081 22 19 68

- 11h00 : célébration mariale animée par M. l'abbé J. Bayet
- Possibilité de prendre le repas de midi à l'Hospitalité. Réservation : tél. : 082 71 11 71
- 15h00 : messe solennelle présidée par Mgr Warin, évêque auxiliaire de Namur, suivie d'une procession vers le jardin des apparitions et de la bénédiction des malades
- Après le chapelet de 18h30 : salut

— Le jeudi 07 octobre : récollection des prêtres, diacres et séminaristes du diocèse de Namur

— Le samedi 16 octobre : journée annuelle des Vierges Pèlerines de Belgique. Infos : michel.stas@spw.wallonie.be

— Le lundi 29 novembre : 78ème anniversaire du début des apparitions

- Le dimanche 28 novembre à 20h00 : temps d'adoration à la chapelle votive
- Le lundi 29 novembre :
    - 11h00 : messe solennelle internationale
    - 14h30 : chapelet médité
    - 15h30 : célébration mariale
    - 16h30 à 17h30 : adoration
    - 18h00 : chemin des voyants (procession dans les rues de Beauraing)
    - 18h30 : chapelet quotidien
    - 19h00 : messe du doyenné de Beauraing

NOUVEAUTES AUX SANCTUAIRES :

la rue de l'Aubépine est comme neuve

On en parlait depuis longtemps. Maintenant, c'est fait. La rue de l'Aubépine a été complètement restaurée. Depuis octobre 2009, de nombreux travaux y ont été réalisés : canalisations diverses, et puis revêtement, lampadaires et autres arbustes décoratifs. Cela a pris du temps, mais le résultat en valait la peine. La rue de l'aubépine est maintenant toute belle, au point que certains disent, à raison selon nous, qu'elle est la plus belle rue de Beauraing. Le revêtement est en pavés modernes à l'entrée de la rue et sur les trottoirs, en pavés anciens au centre de la rue, beaucoup plus étroit. La rue ne sera pas à sens unique, mais en zone 30, ce qui devrait rendre le domaine plus calme. " Domaine " : car l'impression que l'on a maintenant en entrant dans la rue est d'entrer déjà un peu dans le domaine des Sanctuaires, même si on n'y est pas encore, ce qui agrandit sensiblement l'espace du lieu de pèlerinage. En entrant dans la rue, on entre un peu dans un autre monde, et puis on en ressort en passant en-dessous du pont ou en quittant la rue par l'autre côté.

La *Fête de la foi* aura lieu cette année le Mercredi 6 octobre de 14h00 à 17h30 à Maredsous.

Elle proposera une préparation des enfants aux **contenus du Credo** sous forme d'un parcours initiatique qui amènerait les enfants et les adultes accompagnants (catéchistes, etc) à une meilleure intelligence des mots qui expriment leur foi.

L'animation sera assurée cette année par le P. François Lear, osb et par Théo Mertens, avec l'accueil de la Communauté des moines.

La première partie de l'animation (14h00 - 15h30/45 - accueil sur l'esplanade devant l'église) se fera sous forme d'un petit parcours sur le site de Maredsous suivi de différentes animations pédagogiques dans le cloître de l'abbaye. Une 'feuille de route' sera remise dès l'arrivée au responsable de chaque petit groupe d'enfants. Le climat belge postule d'avoir prévu un imperméable pour cette première partie !

La seconde partie se déroulera, comme d'habitude, dans l'église abbatiale sous forme d'une large célébration de la Foi.

Merci d'inscrire le plus tôt possible le groupe que vous comptez amener à Maredsous pour célébrer avec nous cette *Fête de la Foi !* Cela nous facilite une bonne préparation et organisation de cet événement qui a rassemblé l'an dernier plus de 450 enfants au moment où ils commencent leur année de catéchisme !

Renseignements :

P.S. 1: La participation aux frais est libre, mais pouvons-nous vous demander soit de verser votre participation au compte indiqué sur le formulaire d'inscription, soit de remettre une enveloppe aux organisateurs à votre arrivée sur l'esplanade de Maredsous ? Déjà merci.

P.S. 2 : Nous vous rappelons qu'une exposition sur le Bienheureux Columba Marmion se tient dans l'église abbatiale du 12 septembre au 11 octobre 2010. Elle évoquera, cette année, la Béatification dont on fête le 10ème anniversaire.

P.S. 3 : Si vous souhaitez plus d'affichettes, n'hésitez pas à nous en demander.

Abbaye de Maredsous, B - 5537 Denée, Belgique
Courriel : abbe@maredsous.be Tél. : 32(0)82.698211 - 32(0)82.699647
Fax : 32(0)82.223269.

FIANCÉS - FUTURS MARIÉS - COUPLES

BARVAUX-SUR-OURTHE

Du vendredi 24 (20h30) au dimanche 26 septembre (17h)

W.E. pour FIANCÉS
Lieu : Centre spirituel de Mazenod rue de Chainrue, 71 à 6940 Barvaux-sur-Ourthe
086 21 12 74.
Le W.E. est à vivre dans son intégralité pour découvrir tout le sens de la démarche. Vous serez accueillis et hébergés en pension complète (pas de repas le vendredi soir).
Les frais du W.E. s'élèvent à 130 euros. Ils comprennent le logement et les repas, les animateurs étant bénévoles. En aucun cas, un motif d'argent ne doit être un obstacele à une inscription. N'hésitez pas à nous en parler.
Inscriptions par téléphone :
0492 57 32 75 ou 0492 57 32 53 ou par E-mail :
inscription.ae@vivre-et-aimer.be

ABBAYE de MAREDSOUS

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Journée de Préparation au Mariage.
Récollection pour se préparer au mariage chrétien.
Animation : Père François Lear o.s.b. et un couple accompagnateur
Lieu : Abbaye de Maredsous
contact : Père François Lear o.s.b.
Abbaye de Maredsous - 5537 Denée
082 69 82 11.
francois.lear@maredsous.com
www.maredsous.be
Prochaines rencontres :
Dimanche 24 octobre 2010
Dimanche 14 novembre 2010

CPM

Centres de préparation au mariage.

- Florennes, le 28 novembre de 10 à 17h - 071 68 95 86 Institut Saint-Joseph, rue des récollets.
- Messancy, le 22 septembre 063 38 40 89, Patrick Graas, rue de Houillon, 6791 Athus.

Courriel : fc003003@skynet.be

Secrétariat permanent du CPM interdiocésain.
***D*ominique Graye**
Rue de la LInière, 14, 1060 Bruxelles
Tél. 02 533 29 44 - Fax : 02 533 29 23
secretariat@cpm-be.eu -www.cpm-be.eu

THY-LE-CHÂTEAU

Du lundi 27 septembre (17h) au samedi 2 octobre (15h) :
« Aime et fais ce que tu veux- Du sentiment amoureux à la volonté d'aimer. » Halte pour faire le point.
Retraite pour couples animée par Jean-Marc et Sabine Poujade.
Relation d'aide proposée.
Inscription : Secrétariat des retraites rue du Fourneau, 10, 5651 Thy-le-Château - Belgique.
E-mail : thy.retraite@beatitudes.org
Tél. : 071 66 06 00.

8ème MARCHE
DES PERES
de famille en Belgique

«Je m'abandonne à Toi»

du Samedi 2 8h
au Dimanche 3 Octobre 16h

www.marchedesperes.be

Les Familles rejoignent les pères
le 3 octobre de 11h15 à 16 heures.

450 ans
Diocèse de Namur

Dans le cadre du 450ème anniversaire du Diocèse,
nous sommes tous invités à

l'Abbaye de Maredsous

pour célébrer
le 10ème anniversaire de la Béatification
d'une grande figure de sainteté de chez nous

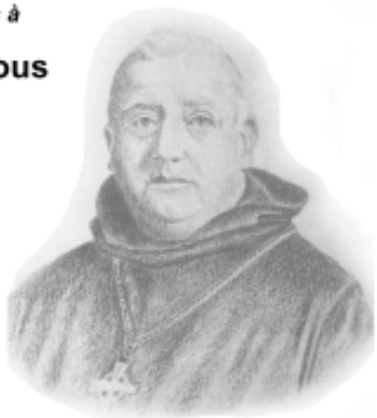

LE BIENHEUREUX
COLUMBA MARMION

le jour de sa fête
DIMANCHE 3 OCTOBRE 2010
de 9h30 à 16h30

À 10h00 : Eucharistie solennelle, présidée par notre évêque, Mgr Rémy Vancottem

Renseignements : 450ans_diocese@skynet.be

LA PAIRELLE

rue Marcel Lecomte, 25,
5100 Wépion.
081 46 81 11
centre.spirituel@lapairelle.be
www.lapairelle.be

Samedi 11 septembre de 9h00 à 17h30

La Pairelle en marche

Marche conviviale, en toute simplicité, ouverte à tous ceux et celles qui aiment marcher ± 14-16 km dans la belle nature de la région.

Du mardi 14 (18h30) au dim. 19 (18h00) septembre 2010

Walk 'n pray : Marcher et prier

Animateurs : P. Jean-Marie Birsens sj, Rita Dobbelstein.

Une expérience de Retraite : 3 jours de marche (± 15km/jour) entrecoupés de 2 jours à La Pairelle. Après une mise en route commune nous marchons en silence et seuls jusqu'à la célébration et au partage qui clôturent la journée. Un contact préalable avec les animateurs est demandé).

Du ven. 17 (18h30) au dim. 19 (17h00) septembre 2010

Vers la liberté intérieure avec Job.

Animatrice : Françoise Mies, consacrée, bibliste et philosophe (FNRS-Facultés Universitaires N.-D. de la Paix).

Job est un sage, ébranlé en ses fondements. Dans l'épreuve la plus radicale, il apprend la liberté intérieure qui l'attache à Dieu en premier. Où l'on voit se croiser sagesse biblique et sagesse ignatienne.

Le lundi 20 septembre de 9h30 à 15h00

Journée Oasis :

Animatrice : Isabel Lemaître-Coelho. Suivre Jésus pas à pas avec saint Marc. Me laisser interpeller et façonner par Lui.

Enseignements et pistes pour la prière ;

Eucharistie. Possibilité d'accompagnement personnel.

Du ven. 24 (18h30) au dim. 26 (17h00) septembre 2010

WE Ados « Let's go »

Tu es jeune et dynamique ? Tu as envier de vivre 2 jours de fête avec le Seigneur ? Viens nous rejoindre avec une trentaine de jeunes de 12-17 ans : temps de prière, partage, jeux, réflexion et veillées seront au rendez-vous.

A demander

Le programme 2010-2011

Pour nous contacter

Accueil : 00 32 (0)81 46 81 11

Secrétariat :

- Tous les jours, du lundi au vendredi, de 09h30 à 12h00.

Pour les réservations de groupes :

- du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h00. 00 32 (0)81 46 81 32. Fax : 00 32 (0)81 46 81 18.

MAREDSOUS

Hôtellerie de l'Abbaye
Abbaye de Maredsous, 1
5537 Denée
www.maredsous.be

2-3 octobre 2010
Session pour Magistrats
L'Eucharistie
Animation : P. Claude Thiran osb
Contact : P. Claude 082 69 82 11

8-10 octobre 2010
Lecture priante des Écritures
Lectio divina

Animation : P. Jean-Daniel Mischler osb
Contact : P. Jean-Daniel
082 69 82 11

13 novembre 2010
École de vie spirituelle : journée d'introduction

« J'y crois, j'y crois pas »
Animation : l'équipe de l'École
Contact : P. Jean-Daniel
0475 57 88 77

19-21 novembre 2010
La méditation chrétienne : « Vers une prière intérieure »

Animation : P. Jean-Daniel Mischler osb et Frédéric Cavallin
Contact : P. Jean-Daniel
0475 57 88 77

DIVERS LIEUX

DU LUNDI 6 AU DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Retraite : « A la découverte de l'intercession de la Vierge Marie ».
Animation : Père Francis Goossens, Marianiste.
Contact et lieu : Abbaye N.-D. de **Clairefontaine** - 6830 Bouillon.
Tél. : 061 22 90 80
Fax : 061 22 90 81.
E-mail :
hote@abbaye-clairefontaine.be

LUNDI 13 SEPTEMBRE (9h30-17h)

Entrer en prière en chrétien
Lectio Divina.
Sœur Brigitta Drobig o.s.b., Ermeton.
Lieu : Monastère Notre-Dame - Bénédictines - r. du Monastère, 1, 5644 **Ermeton-sur-Biert.**

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Rassemblement des Équipes Notre-Dame.
« Aimer, vivre, donner »
Animations diverses avec intervention de Colette Nys-Mazure, Tony Anatrella, Ariane et Benoît Thiran, Sébastien de Fooz, la communauté de Tibériade.
D'autres animations sont prévues pour les enfants et les jeunes.
Lieu : Sanctuaires de Beauraing.
Contact : M. et Mme Pioge,
mrpioge38@skynet.be
www.equipes-notre-dame.be

ROCHEFORT
Monastère du Carmel

Avenue du Rond Point, 12,
9-11h **:** 084 21 12 72
carmel.rochefort@skynet.be

1. *Annonce la réouverture de l'ermitage SAREPTA.*

Situé sur les hauteurs de Rochefort, en pleine nature , avec une vue magnifique, cet ermitage vous offre un séjour idéal de solitude et de silence.
Du 8 août au 1er novembre pour séjours limités.

2. *Trois week-ends :*
« Un chemin vers Dieu »

Du vendredi 16h au dimanche 16h30.
- du 17 au 19 septembre
- du 15 au 17 octobre
- du 26 au 28 novembre

avec les techniques très simples de la spiritualité chrétienne de l'Inde, celles du Yoga et de la méditation silencieuse.

Du vendredi 17 (18h)
au dimanche 19 septembre

Cours de yoga intégral
Nous ferons pour débutants une initiation au yoga (relaxation du corps, de la pensée et de l'esprit ; guérison par le yoga).
« Quand le corps est en repos, la pensée est en repos ; quand la pensée est en repos, l'esprit est en repos ; quand l'esprit est en repos, alors l'Esprit de Dieu peut agir librement » A.M.D.G.
Week-animé par sœur Lucy Maria et sœur Anujyoti.

3. **Du vendredi 24 (14h)**
au lundi 27 septembre (18h)

Se laisser aimer pour aimer.
Exister, réussir sa vie, c'est devenir un être aimant. Pour y parvenir, nous avons besoin d'être acceptés, reconnus et aimés. En Jésus, Dieu nous dit son amour et son désir de nous voir vivants. A nous d'accepter son amour et d'apprendre, en marchant joyeusement et humblement avec lui, à aimer comme lui aime. Cela l'honore plus que tout.
Retraite animée par le Père S. FALQUE ofm.
Inscription : 55 €.

4. **Du jeudi 7 octobre (10h00)**
au samedi (14h00)

« VOUS ÊTES LA COMMUNAUTÉ SACERDOTALE, LA NATION SAINTE …»

La 1ère LETTRE DE SAINT PIERRE si belle et simple, nous rejoint encore aujourd'hui. Alors que tant de baptisés, devenus indifférents, ne comprennent plus la raison de leur foi, cette lettre est l'écho des homélies adressées aux chrétiens du 1er siècle. Avec enthousiasme, on leur révèle la grandeur de leur baptême, la beauté de leur identité chrétienne, la nécessité de tenir bon dans l'épreuve.

La 1ère lettre de St Jacques, le frère du Seigneur, nous donne tant de bons conseils, nous parle des dangers de la richesse et de la « langue bien pendue » et nous dit la nécessité de pratiquer ce que l'on croit.

Retraite animée par le Père DEVILLERS OP

Inscription : 45 euros.

DOCUMENTATION.

RECENSIONS DE LIVRES

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque du Séminaire.

• Philippe CAPELLE-DUMONT (dir.), ***Philosophie et théologie à l'époque moderne, Anthologie tome III*****,** Volume dirigé par Jean Christophe Bardout, (Philosophie et théologie), Cerf, Paris, 2010.

Voici le troisième tome de l'anthologie que les éditions du CERF ont eu l'heureuse initiative de publier, reprenant des textes illustratifs de l'histoire du dialogue entre la philosophie et la théologie. Ce volume nous fera parcourir des siècles qui ont bouleversé leurs rapports, rapports dont deux précédents tomes, nous avaient déjà fait découvrir d'autres moments. Que de possibilités pour prendre place dans ce débat entre ceux qui fusionnent les deux discours de la philosophie et de la théologie et ceux qui les distinguent trop radicalement, entre ceux qui donnent plus de crédit à la force de la rationalité à l'œuvre dans la philosophie et ceux qui montrent les limites de la raison pour cerner l'insaisissable. Il faudra saisir l'enjeu d'une articulation équilibrée et pointer les risques liés à un certain éclatement de la théologie. On verra ici comment de grands noms comme Luther, Calvin, Erasme, Descartes, Leibnitz, Pascal, Jansénius, ou encore, Lessing et Schelling entrent dans le débat. Chaque position est placée dans son contexte et commentée par de précieux guides, ce qui invite à repérer la particularité de l'angle d'approche d'une position et qui demande de ne faire une synthèse de la question qu'avec toutes les nuances qui s'imposent.

Alain SÉGNY-DUCLOT, ***Culture et civilisation,*** Cerf, (Passages), Paris, 2010.

Un regard sur les différents types de société, un peu d'histoire de la vie des hommes, et on en vient vite à se demander si *la* civilisation ne nie pas les civilisations, s'il reste le juste regard pour apprécier la valeur de chaque culture. Le contexte actuel d'une société où se côtoient différentes cultures lance le défi d'accorder différents regards sur l'homme. L'ouvrage de Ségny-Duclot donne de précieux éléments pour éclairer la question, pour s'interroger sur les critères permettant de mieux comparer les différentes

cultures, et pour commencer, pour les positionner par rapport au donné naturel qu'est la vie animale. A travers ce parcours se profile une riche approche de l'homme avec le constat que les critères qui parlent de l'intérieur de *la* civilisation semblent manquer ce que l'homme a en propre. Ainsi, la théorie de la culture qui pointe dans ce texte ne manque pas d'éclairer des questions fondamentales remettant en cause des définitions classiques de l'homme en termes de rationalité ou de langage, pour mettre en évidence ce que l'attention aux niveaux éthique et personnel peut ajouter dans l'approche.

• Marc François LACAN, ***Dieu n'est pas assureur*, *Œuvre 1. Anthropologie et psychanalyse,*** Préface de Jacques Sédat, Albin Michel, Paris, 2010.

Adolescents, Marc François Lacan et son illustre frère Jacques, psychanalyste, ont fait le vœu commun de chercher la vérité. Le psychanalyste cherche à dire l'avènement du " je " véritable qui pose la question " qu'est-ce que la vérité ? ". Son frère moine fait entrer dans une recherche de la vérité, sous la forme d'un dialogue où la vérité, plutôt qu'être l'objet d'un savoir, questionne les interlocuteurs. Stimulant, en effet, de chercher la vérité quand elle est à l'œuvre dans une relation entre des personnes qui se voient par elle invitées à devenir témoins de la vérité. Mais dans le débat peut aussi se faire entendre la voix de Jésus qui dit " Quiconque est de la vérité écoute ma voix. "

Marc François Lacan, moine bénédictin, puise dans l'œuvre de son frère de quoi renouveler une approche de l'Evangile et du christianisme, de quoi avoir un nouveau regard sur la personne humaine. Nous pourrons déjà puiser dans ce volume de quoi demeurer en marche vers la vérité. Saisissant mieux des mots comme croire, ou se convertir : croire au sens d'entrer dans des relations qui donnent teneur à un être personnel, se convertir, comme cette manière de se tourner vers l'avant et non plus sur le cercle fermé de ce dont on a l'expérience, mais oser l'ouverture à ce dont Dieu a l'initiative. En marche, il faut le rester dans une attitude fondamentale d'écoute car la vérité restera cachée même si elle est bien présente, bien réelle. En marche parce que la recherche fait toujours dépasser la possession d'un savoir.

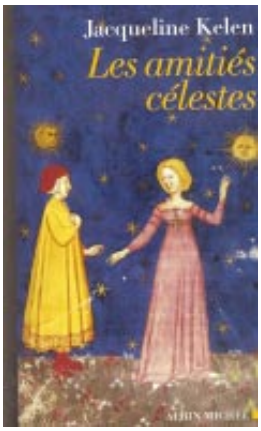

• Jacqueline KELEN, ***Les amitiés célestes,*** Albin Michel, Paris, 2010.

Qu'est-ce que l'amitié ? L'ouvrage de Jacqueline Kelen va puiser chez quelques figures spirituelles célèbres de quoi répondre à cette question. Non pas comme un sociologue le relèverait dans la mentalité moderne, mais avec le pari que l'amitié peut être une formidable émulation pour qui cherche Dieu. Dans la lignée de l'idéal plus classique de l'amitié qui est rappelé dans un prologue, mais avec cette dimension spirituelle qui fait dire parfois que c'est dans le Seigneur que l'intimité prend son sens. Le lecteur notera que l'amitié, et la recherche de Dieu qui peut y grandir, se tisse avec la particularité des personnalités, avec ce que celles-ci peuvent dire de traits humains, bien incarnés, prenant en compte la manière propre à un homme ou à une femme de la vivre. Mais il relèvera comment certains duos se donnaient, par l'amitié, de meilleures conditions pour chercher Dieu, comment des amis pouvaient devenir des invitations réciproques, non pas à vivre dans le cadre confiné d'une relation exclusive, mais à viser l'absolu. A celui qui voudrait s'en inspirer, la barre semble placée haut en entendant des noms comme Grégoire de Naziance et Basile de Césarée, François et Claire d'Assise, Jean de la Croix et Thérèse d'Avila. Ou devant la combinaison d'une mystique et d'un théologien, par exemple, Adrienne von Speyr et Hans Urs von Balthasar : que chercher de plus que l'alliance rendue possible, par l'amitié, de la Mystique et de la Théologie, de la connaissance de l'amour divin et de l'amour de la connaissance de Dieu (p.283) ? « Mais présentés comme des amis, ne nous ouvrent-ils pas un peu ce qui les faisait avancer ? »

Le livre va puiser dans l'histoire, mais gageons qu'il stimulera aujourd'hui : pour des cheminements de sainteté à partager, quand l'écoute d'un ami se fait communion dans l'écoute de Dieu, quand la simple affinité, par le respect de la disponibilité de l'autre à Dieu, devient stimulation réciproque à vivre dans la liberté et la fraternité des enfants de Dieu.

• Jacques PALIARD¸ ***Maurice Blondel. Une philosophie du dépassement,*** réédition de ***Maurice Blondel et le dépassement chrétien,*** Julliard, 1950, revue et augmentée par Marie Jeanne Seppey, Presses de l'Ices, La Roche sur Yon, 2009.

Parler de dépassement pour Blondel, c'est dire que le philosophe, pour s'ouvrir à de vastes horizons métaphysiques, doit accorder sa vie à ses pensées, et qu'ainsi son engagement doit être total. A qui fréquente le philosophe de l'*Action*, il paraîtra indispensable de dire qu'il « ne suffit pas de bien penser pour bien penser, qu'il faut aussi bien agir,» et que si la vérité procède de la vie, c'est d'une vie qui se respecte dans l'ordre et la richesse qui sont les siens. (p.92) L'ouvrage initie excellemment à la pensée de Blondel, il en vient ainsi à déployer la « vertu métaphysique des vertus», il invite à écouter un devoir-être porté déjà par le plus simple mouvement de la volonté et que la dialectique de l'action explicitera.

Parler d'une philosophie du dépassement, c'est aussi dire que ne voulant refuser aucun aspect de la vie humaine, voulant pour cela mobiliser toutes les ressources de la réflexivité, la pensée se fait accueillante à la parole d'une religion révélée. C'est parler d'une démarche philosophique qui fait tendre vers le « Dieu plus intérieur à nous-mêmes que nous ne le sommes à nous-mêmes » de l'expérience contemplative. Sa pensée fait tendre vers l'absolu où on peut espérer que s'unissent l'intelligible et l'aimable. Elle se veut explicitation d'une action qui s'inscrit dans cette tension. Blondel un témoin important à écouter pour qui a entendu que l'intelligence grandit dans la bonté.

Bruno Robberechts.

Bibliothèque du Séminaire

rue du Séminaire, 11b, 5000 Namur
Tél. : 081 25 64 72
http: //bibliotheque.seminairedenamur.be

Ouverte au grand public :
tous les jours de 9h30 à 17h00
les samedis de 9h30 à 12h00.

REVUES.

Recension proposée par J. Lifrange.

*** CHRISTUS, mai 2010, N° HSS 226**

Fidélité, rue Blondeau, 7, 5000 Namur

www.revue-christus.com

LES CHOIX DE VIE Nouveaux repères.

« La façon dont nous comprenons nos propres « choix de vie » a profondément évolué ces dernières décennies. Poids des circonstances, enjeux affectifs, changements culturels ont leur part. Pourtant, ce sont bien des choix audacieux - anciens ou récents - qui orientent, à tout âge, nos existences.

Dans ce hors-série, nous souhaitons éclairer le devenir des choix que chacun a été amené à faire pour vivre selon l'Évangile. C'est ainsi que nous proposons des repères pour mieux comprendre le sens des choix que chacun est amené ou a été amené à faire au cours de son existence. Le mariage comme la vie presbytérale et religieuse sont longuement abordés et interrogés, tout comme le divorce, le remariage, le célibat ou les ruptures de vœux.

Pour éclairer cette question, *Christus* a proposé une enquête auprès de ses lecteurs. Nous en rendons largement compte de leurs très riches réponses. Si la plupart des articles ici rassemblés sont tirés du fonds de la revue, certains ont été écrits spécialement pour ce hors-série. »

N.D.L.R. - Les articles sont classés comme suit : Une vie choisie ? - Se préparer au choix - Assumer son choix - Ouverture et difficultés - L'avenir du choix de vie.

D'après le tract publicitaire (Laetitia de Montsabert).

DEUS CARITAS

Retraite organisée par l'Institut Séculier Thérésien « Deus Caritas »
Ouverte à tous :

A l'abbaye Notre-Dame de Scourmont (Forges-lez-Chimay)
Du 03/10 (17h) au 09/10 (après déjeuner) *2010, retraite* animée par le Père Jean BRUI, Salésien de Don Bosco.
Thème : « Comme sur les sentiers de Palestine voilà 2000 ans, Jésus est encore aujourd'hui sur nos chemins »
Renseignements : Tél. : 069 66 55 79 ou 069 78 14 29.

NOUVELLES DES CHRÉTIENS

LA VOIX DE BEAURAING, 2010, N° 4.

Pro Maria, rue de l'Aubépine, 7, 5570 Beauraing

Dans sa rubrique « Aux quatre coins du monde », la revue nous renseigne sur l'Église dans différents pays, tant sur les problèmes internes que sur la cohabitation avec les autres religions et avec les autorités du pays. 4 pages d'informations brèves.

Signalons l'article : « Les apparitions mariales. Vrai ? Faux ? Lesquelles ? Et si nous n'écoutions pas Marie ?!? Prenons un peu de recul.»

SOLIDARITÉ-ORIENT, 2010/1, N° 253.

rue Marie de Bourgogne, 8, 1050 Bruxelles

« Il ne fait pas bon être chrétien dans certaines contrées de notre monde … » Ainsi commence l'éditorial de Christan CANNUYER, directeur du Bulletin. Il nous renseigne sur le massacre de chrétiens en Égypte et en Irak et nous parle d'ESSAI sur la religion musulmane.

De nouvelles brèves du Proche-Orient en fin de revue.

COURRIER VERBIEST - Vol. XXIII, juin 2010

Naamsestraat, 63, bus 4018, 3000 Leuven

- Numéro consacré à la contribution de l'Église des Pays-Bas à la mission en Chine, dans le passé et de nos jours.
- Comme toujours, ce « Courrier Verbiest » donne pas mal d'informations sur l'Église en Chine aujourd'hui.

N'oublions pas l'article mensuel d'EMINA

Une page sur une situation à la fin de chaque « Communications

À l'écoute des jeunes Églises.
Application du deuxième Synode africain sur le terrain

Les *Caritas* d'Afrique et la Commission Justice et Paix du SCEAM (Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar) ont tenu une rencontre importante à Mumemo (Mozambique) pour concrétiser les suites à donner au deuxième Synode africain. L'effort pour passer efficacement des idées à leur réalisation et pour améliorer la collaboration entre les différentes instances est frappant.

Extraits de la «Déclaration de Mumemo » :

Le travail de l'Église doit être inspiré par les valeurs de l'Évangile, par l'enseignement social de l'Église, la primauté du bien commun, le respect de la dignité humaine, l'option préférentielle pour les pauvres et la nécessité d'être unis.

Inspirés par la prière de Jésus pour l'unité (Jn, 17, 31), l'Église et ses diverses instances pastorales telles que *Caritas* et les commissions Justice et Paix, doivent utiliser au mieux les ressources humaines, matérielles, financières et spirituelles dont elles disposent. Ces services doivent les uns les autres travailler en collaboration et non en compétition, car, de par sa nature, l'Église est une.

Afin de progresser dans l'esprit de la deuxième Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique et permettre à la Nouvelle Pentecôte de devenir une réalité pour les peuples de l'Afrique, nous nous engageons à entreprendre les actions suivantes :

a. Là ou les commissions Justice et Paix et *Caritas* n'existent pas, qu'elles soient établies en priorité à tous les niveaux.
b. Le SCEAM, à travers les structures nationales et régionales de *Caritas* et de Justice et Paix, organisera des discussions dans un délai de six mois sur les possibilités et les opportunités pour travailler ensemble plus étroitement. Dans un délai de douze mois, chacune des structures nationales et régionales aura au moins un programme convenu et mis en œuvre en commun.
c. Au cours des six prochains mois, *Caritas* Africa et la Commission Justice et Paix du SCEAM auront mis au point un plan conjoint pour le plaidoyer sur des questions stratégiques et critiques telles que la gouvernance, l'édification de la paix, les industries d'extraction et le changement climatique.
d. Au cours des trois prochains mois, le SCEAM va créer un groupe de travail pour étudier les propositions du Synode qui concernent spécifiquement les femmes et formuler des recommandations sur la manière dont on pourra les appliquer résolument à tous les niveaux.
e. Au cours des douze prochains mois, le SCEAM élaborera un plan pour améliorer l'efficacité du partage des informations entre les régions et à travers le continent, afin que les institutions de l'Église puissent bénéficier de bonnes pratiques dans leur action pastorale.

(Source : *La Documentation catholique*, 18 juillet 2010, p. 693).

E M I N A

AGENDA DIOCÉSAIN
EN SEPTEMBRE et début octobre

Le 4 à Hastière

— Journée de rentrée des diacres permanents.

Du 09 au 15 à Lourdes

— Pèlerinage présidé par M. l'abbé Christian FLORENCE.

Le 11 Pèlerinage à Malonne

— Dorénavant, saint Mutien-Marie sera fêté le samedi le plus proche du 14 septembre (voir page 366).
— 10h30, Mgr R. Vancottem présidera la célébration.

Le 15 au Séminaire de Namur

— 16h, Rentrée au Séminaire ; séance académique au Studium Notre-Dame.
— 18h, Messe à la chapelle du Séminaire.

Les 18-19 à Namur, Capitale de la Wallonie.

— Fête de la Wallonie.

Le 25 à Namur à 19h30

— Procession à partir de la chapelle de N.-D. du Rempart, puis messe à 20h à la cathédrale.

Les 25-26 dans les diocèses belges

— Journée chrétienne des médias et de la culture.
— Collecte impérée.

Le dimanche 03 octobre à Beauraing

— Rassemblement des Pèlerinages diocésains namurois (voir pages 392-393).

Le Jeudi 07 à Beauraing

— Récollection des prêtres, diacres et séminaristes du diocèse de Namur.